

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT



BOTSWANA

DOCUMENT DE STRATÉGIE-PAYS 2009-2013

Département régional – Région Sud A

Mai 2009

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ ANALYTIQUE	i-iv
I. INTRODUCTION	1
II. CONTEXTE DU PAYS ET PERSPECTIVES	1
2.1 Contexte politique et gouvernance	1
2.2 Performance et perspectives économiques	2
2.3 Contexte social	6
2.4 Environnement et changement climatique	8
2.5 Climat des affaires et compétitivité	8
2.6 Intégration régionale et commerce	11
	13
III. ORIENTATIONS STRATÉGIQUES, DÉFIS ET POSSIBILITÉS	13
3.1 Cadre stratégique du pays	13
3.2 Défis	14
3.3 Forces et possibilités	16
IV. PARTENARIATS ET POSITIONNEMENT DU GROUPE DE LA BANQUE	18
4.1 Coordination des partenaires au développement	18
4.2 Positionnement de la Banque au Botswana	19
4.3 Enseignements tirés du DSP précédent	19
V. STRATÉGIE DU GROUPE DE LA BANQUE	20
5.1 Justification de l'appui de la Banque	20
5.2 Piliers stratégiques et résultats	20
5.3 Produits livrables et cibles	22
5.4 Suivi et évaluation de la Stratégie de la Banque	24
5.5 Enjeux du dialogue avec le pays	24
5.6 Risques potentiels et mesures d'atténuation	25
VI. CONCLUSION ET RECOMMANDATION	26
ANNEXES	
Annexe 1: Cadre logique du DSP axé sur les résultats (2009-2013)	3
Annexe 2: Indicateurs socioéconomiques comparatifs	1
Annexe 3: Progrès réalisés par le Botswana vers l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement	2
Annexe 4: Conditions et réformes liées au programme d'appui budgétaire	1
Annexe 5: Principaux indicateurs économiques et financiers (2003-2010)	1
Annexe 6: Opérations du Groupe de la Banque en cours au 31 mars 2009	1
Annexe 7: Secteur minier	1
Annexe 8: Carte du Botswana	1

EXERCICE BUDGÉTAIRE

Du 1^{er} avril au 31 mars.

ÉQUIVALENCES MONÉTAIRES (Avril 2009)

Monnaie nationale	=	Pula du Botswana (BWP)
1 UC	=	1,49507 USD
1 UC	=	11,5272 BWP
1 USD	=	7,71014 BWP

POIDS ET MESURES

Système métrique

Le présent rapport a été établi à l'issue d'une mission de préparation du document de stratégie-pays et de dialogue, effectuée au Botswana en avril 2009. Il a été établi par une équipe composée ainsi qu'il suit: M. Andrew Mwaba (Spécialiste en chef, Économie, ORSA), M. George Honde (Économiste pays principal, ORSA), M. Richard Walker (Économiste pays principal, OREA), M. Suwareh Darbo (Économiste pays principal, ORSA), M. Joseph Coompson (Économiste agricole en chef, OSAN), M. Maurice Mubila (Statisticien en chef, ESTA), et Mme Aisha Yahaya (Stagiaire, ORSA). Des contributions ont été reçues de Mme K. Diallo (Directrice, FFMA), Mme M. Akin Olugbade (Chef de division, FTRY.4), M. Ram Babu (Ingénieur en chef, électricité, OINF), M. G. Manley (Chargé d'investissement, MZFO), et M. M. Outtara (Chargé de risque pays, FFMA). Toute question sur le présent rapport doit être adressée à M. A. Beileh (Directeur, ORSA).

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

APD	:	Aide publique au développement
APEI	:	Accord de partenariat économique intérimaire
ASS	:	Afrique subsaharienne
BAD	:	Banque africaine de développement
BDP	:	Parti démocratique du Botswana
BEI	:	Banque européenne d'investissement
BIDPA	:	Institut d'analyse des politiques de développement du Botswana
BoB	:	Bank of Botswana
BWP	:	Pula du Botswana
CE	:	Commission européenne
CSO	:	Bureau central de la statistique
DSP	:	Document de stratégie pays
EES	:	Études économiques et sectorielles
FAD	:	Fonds africain de développement
FAE	:	Facilité africaine de l'eau
FMI	:	Fonds monétaire international
FSN	:	Fonds spécial du Nigeria
GoB	:	Gouvernement du Botswana
IDH	:	Indice de développement humain
IFI	:	Institution financière internationale
IPP	:	Producteur indépendant d'électricité
IPPF	:	Mécanisme de financement de la préparation des projets d'infrastructure (du NEPAD)
LDC	:	Ligne de crédit
MDRF	:	Cadre macroéconomique de résultats en matière de développement
MFDP	:	Ministère des Finances et de la Planification du Développement
NACA	:	Agence nationale de coordination de l'aide
NBFI	:	Institution financière non bancaire
NDP	:	Plan national de développement
NSDS	:	Stratégie nationale de développement statistique
NSPR	:	Stratégie nationale pour la réduction de la pauvreté
NSS	:	Système statistique national
OMD	:	Objectif du Millénaire pour le développement
PGP	:	Profil de gouvernance pays
PIB	:	Produit intérieur brut
PME	:	Petite et moyenne entreprise
PNUD	:	Programme des Nations Unies pour le développement
PPP	:	Partenariat public-privé
PRI	:	Pays à revenu intermédiaire
PSDS	:	Stratégie gouvernementale pour le développement du secteur privé
SACU	:	Union douanière de l'Afrique australe
SADC	:	Communauté de développement de l'Afrique australe
SAPP	:	Pool énergétique d'Afrique australe
S&E	:	Suivi et évaluation
SPP	:	Stratégie de partenariat-pays
USAID	:	Agence des États-Unis pour le développement international
VIH/sida	:	Virus de l'immunodéficience humaine/syndrome d'immunodéficience acquise
WESTCOR	:	Corridor ouest
ZIZABONA	:	Zimbabwe, Zambie, Botswana et Namibie
ZLE	:	Zone de libre-échange

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

1. Le présent document de stratégie-pays (DSP) a été préparé à la suite de l'expiration du DSP 2004-2008 pour le Botswana. Sa préparation a été guidée par le rapport d'étape du DSP et le rapport sur la revue économique par pays pour le Botswana, qui ont été tous deux approuvés par le Conseil en septembre 2008. Le DSP passe en revue les perspectives et les défis de développement du Botswana, les options stratégiques retenues par le Gouvernement de ce pays, et le rôle spécifique que pourrait jouer la Banque, en collaboration avec le Gouvernement et les autres partenaires au développement.

2. **Contexte politique:** L'environnement politique au Botswana est sans doute le plus stable en Afrique. Le pays est doté d'un système démocratique qui fonctionne bien, avec une presse libre et un système judiciaire indépendant. Une commission électorale indépendante (IEC) a été créée en 1996, ce qui a contribué à consolider la réputation du Botswana pour la transparence de son processus électoral. En dehors de la stabilité sur le plan interne, le Botswana entretient également de bonnes relations avec ses voisins au sein de la région de la SADC.

3. **Contexte économique:** Sur le plan économique, la croissance robuste et les excédents budgétaires substantiels enregistrés pendant des décennies sont mis en péril par la crise financière mondiale qui a conduit à une stagnation de la demande et, partant, à une baisse du cours du diamant, le pilier de l'économie. En conséquence, la croissance du PIB réel a été ramenée de 5,3 % en 2007 à 3,3 % en 2008. La baisse prévisible dans la production de diamants réduira encore le taux de croissance et les possibilités de création d'emplois au Botswana en 2009 et au-delà. Ce pays devrait enregistrer des déficits budgétaires au cours des trois prochaines années (exercices 2008-2009 à 2010-2011). Pour l'exercice 2009-2010, le déficit budgétaire est estimé à 13,4 milliards de pula (13,5 % du PIB). Le déficit budgétaire sera financé par des prélèvements sur une partie des réserves et par l'emprunt intérieur et extérieur.

4. **Programme d'action national en matière de développement:** La préparation du présent DSP coïncide avec le lancement du dixième Plan national de développement (NDP-10) couvrant la période 2009-2016, qui vise à traduire les objectifs de la Vision 2016 en politiques et actions concrètes et dont le thème principal est le suivant : «Accélérer la réalisation de la Vision 2016». Les priorités stratégiques de la politique de développement, au titre du NDP-10, portent sur l'accélération de la diversification de l'économie, tandis que les principaux domaines d'intervention sont le développement des ressources humaines (éducation, santé et TI); l'infrastructure et les services publics; l'agriculture et l'environnement; et la gouvernance.

5. **Défis:** Bien que le Botswana soit en bonne voie pour atteindre tous les OMD, à l'exception de ceux qui sont liés à la santé, ce pays est confronté à un certain nombre de défis, et notamment à la crise financière mondiale; aux goulots d'étranglement dans l'infrastructure, notamment l'infrastructure liée à l'électricité; au manque de diversification de l'économie; à l'insuffisance des capacités humaines et des compétences; et à la nécessité d'améliorer le climat de l'investissement.

6. **Intervention du Groupe de la Banque:** En réponse à ces défis et dans le contexte du NDP-10, le Groupe de la Banque propose une stratégie pays axée sur deux piliers. Le premier pilier vise à promouvoir le rôle du secteur privé et des petites et moyennes entreprises (PME) dans le renforcement des capacités productives, l'amélioration du niveau des revenus, la diversification de l'économie, et l'élargissement des avantages découlant de la croissance. Le deuxième pilier vise à alléger les contraintes à l'activité économique et les entraves à l'investissement par l'élimination des problèmes liés à l'infrastructure dans les secteurs de l'énergie, du transport et de l'eau, afin d'accroître ainsi la compétitivité. À cet égard, la Banque financera les opérations ciblant l'infrastructure, qui visent à appuyer les programmes du Gouvernement dans les secteurs du transport et de l'énergie.

7. La stratégie proposée reconnaît la nécessité d'aider à combler le déficit de financement à court terme auquel est confronté le Gouvernement dans ses efforts pour atténuer les effets de la crise financière mondiale et maintenir son programme d'investissement, tout en jetant des fondations solides pour une économie plus compétitive et plus diversifiée à moyen et long termes.

I. INTRODUCTION

1.1 Le dernier document de stratégie-pays (DSP) pour le Botswana couvrait la période de 2004 à 2008. Le présent DSP couvre la période 2009-2013. Il évalue les perspectives et les défis de développement du pays, les options et priorités stratégiques retenues par le Gouvernement, et le rôle que pourrait jouer la Banque, en collaboration avec le Gouvernement du Botswana (GoB) et les autres partenaires au développement, pour aider ce pays à réaliser ses objectifs en matière de développement. Le DSP est étroitement aligné sur la Vision 2016 et sur le dixième Plan national de développement (NDP-10). Il a été préparé à l'issue des larges consultations menées avec le Gouvernement et les différentes parties prenantes lors d'une mission effectuée au Botswana en avril 2009. Sa préparation a également été guidée par la revue économique par pays et par le rapport d'étape du DSP¹.

1.2 À cette fin et pour appuyer les efforts du Gouvernement en matière de diversification, les piliers suivants sont proposés : i) *appuyer les actions visant l'expansion de l'investissement du secteur privé* ; et ii) *éliminer les goulots d'étranglement dans l'infrastructure pour promouvoir la compétitivité et la croissance*. Ces piliers reconnaissent la nécessité d'aider à combler le déficit de financement à court terme auquel est confronté le GoB dans ses efforts pour contrer les effets de la crise financière mondiale et maintenir son programme de projets ; et d'éliminer les obstacles, tout en jetant des fondations solides pour une croissance fondée sur l'accroissement de la compétitivité et la promotion de la diversification à moyen et long termes.

1.3 La présente stratégie vise à financer un certain nombre de projets et à fournir le savoir et les services-conseils appropriés pour orienter au mieux l'économie vers une croissance plus productive et plus durable. Elle est conforme au Cadre stratégique de la Banque pour accroître l'appui aux pays à revenu intermédiaire (PRI).

II. CONTEXTE DU PAYS ET PERSPECTIVES

2.1 Contexte politique et gouvernance

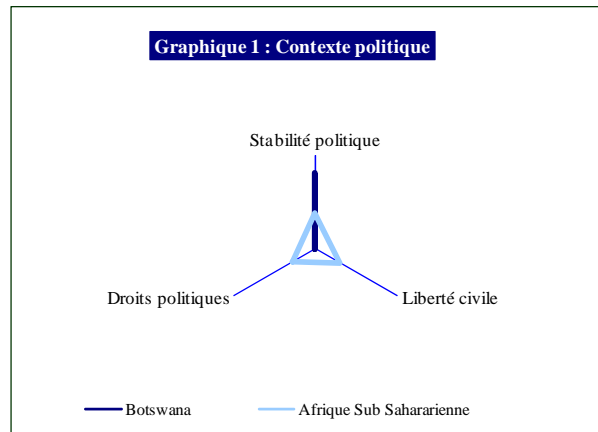
2.1.1 L'environnement politique au Botswana est sans doute le plus stable en Afrique. Ce pays s'est doté d'un système démocratique qui fonctionne bien et qui est caractérisé par le respect des droits et garanties politiques, des libertés civiques et des libertés économiques. Les élections sont organisées tous les cinq ans, et les prochaines élections législatives et municipales sont prévues en octobre 2009. Toutes les élections organisées depuis l'accession du Botswana à l'indépendance en 1966 et gagnées par le Parti démocratique du Botswana (BDP), se sont tenues à la date prévue et ont été jugées libres et transparentes². Chaque gouvernement BDP a toujours fait preuve d'engagement en faveur de politiques macroéconomiques solides. Il n'y a pas de raison majeure que cette performance change après les prochaines élections. Une commission électorale indépendante a été créée en 1996 et a aidé à consolider la réputation du Botswana pour la transparence de son processus électoral. En plus de sa stabilité interne, le Botswana entretient également de bonnes relations avec les pays voisins.

¹ Botswana: Revue économique par pays – 2006-2007 (ADB/BD/IF/2008/130) et Rapport d'étape du DSP 2004-2008 (ADB/BD/IF/2008/127).

² En 2004, le BDP a obtenu 44 sièges, contre 12 sièges pour le Front national du Botswana (principal parti d'opposition depuis l'indépendance) et 1 siège pour le parti du congrès.

2.1.2 Le Botswana a été classé à maintes reprises au premier rang des pays d’Afrique subsaharienne (ASS), au titre de tous les éléments de gouvernance (voir graphique 1). Ce pays est le moins corrompu d’ASS et occupe le 36^{ème} rang au classement international effectué sur la base de l’indice de perception de la corruption de Transparency International (2007). Cette performance impressionnante en matière de gouvernance est également confirmée par le profil de gouvernance-pays (PGP) établi par la BAD pour le Botswana (2008) et par un rapport préparé en toute indépendance par l’Institut d’analyse des politiques de développement du Botswana (BIDPA)³, dont la principale conclusion est le classement du Botswana au premier quartile, au titre des divers indices de gouvernance à l’échelle mondiale et, dans la plupart des cas, au premier rang des pays d’Afrique. Ce classement s’explique par un certain nombre de facteurs, notamment la prudence dans la gestion économique, l’efficacité de la planification nationale du développement, le dévouement des dirigeants, l’adéquation de l’architecture institutionnelle, le système intégré de poids et contrepoids, et l’efficacité du système judiciaire. En effet, la transition rapide du Botswana du statut d’un des pays les plus pauvres au monde à celui de pays à revenu intermédiaire (PRI)⁴ est imputable dans une large mesure à son engagement en faveur de la bonne gouvernance.

Graphique 1
Gouvernance



Source : Département des statistiques de la BAD, utilisant les données de l’indice de gouvernance mondiale, Banque mondiale, 2008.

2.1.3 Le GoB a continué d’accomplir d’importants progrès, au titre des différents indicateurs de gouvernance, grâce au renforcement de la gestion des finances publiques, notamment : l’amélioration du système de comptabilité et de budgétisation ; la modernisation de l’administration des recettes ; le renforcement du système d’audit externe ; et la mise en place d’un nouveau cadre de passation et de réglementation des marchés publics. Au nombre des autres réformes en cours, l’on pourrait citer la décentralisation, la privatisation et la restructuration des entreprises publiques, et l’amélioration du climat de l’investissement (paragraphe 2.5.2).

2.2 Performance et perspectives économiques

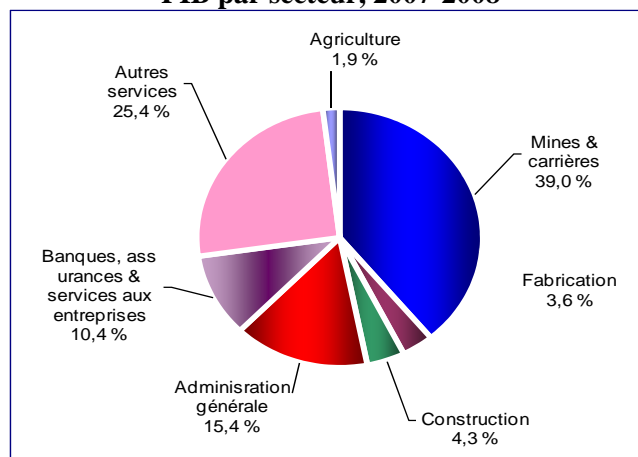
2.2.1 Le succès du Botswana dans la réalisation et le maintien d’une croissance économique robuste, qui a atteint en moyenne près de 9 % au cours des quatre décennies

³ Le BIDPA est un groupe de réflexion indépendant.

⁴ Le PIB par habitant, qui était de 70 USD à l’indépendance en 1966, est passé à 6 270 USD en 2006-2007.

suivant l'indépendance, est imputable aux politiques macroéconomiques solides et à la gestion judicieuse des ressources tirées de la production de diamants. Au cours de cette période, la structure de l'économie du Botswana a substantiellement changé. La part de l'agriculture, qui était d'environ 43 % du PIB à l'indépendance en 1966, a commencé à baisser en faveur du secteur minier, à la faveur de la découverte de gisements de diamants au début des années 70. Le secteur minier, dont les activités étaient négligeables au départ et portaient essentiellement sur l'exploitation de petites carrières, a facilité la transition de l'économie qui a ainsi cessé de dépendre de l'exportation de viande de bœuf et de l'envoi de fonds par les travailleurs migrants. Le Botswana est aujourd'hui le premier producteur mondial de diamants, tant du point de vue de la valeur que de celui du volume de la production, et le secteur minier est le principal moteur de la croissance du pays (graphique 2).

Graphique 2
PIB par secteur, 2007-2008



Source : Département des statistiques de la BAD, Perspectives économiques en Afrique 2008, et NDP-10.

2.2.2 La croissance économique du Botswana est restée robuste pendant des décennies, mais il y a eu un ralentissement ces dernières années (la croissance du PIB s'établissant en moyenne à 4,3 % seulement sur une période de cinq ans jusqu'en 2007-2008). Au cours de cette période, le taux de croissance le plus élevé (5,6 %) a été enregistré dans le secteur privé non minier et les sociétés parapubliques, ce qui constitue un important facteur de création d'emplois et de diversification de l'économie ; viennent ensuite le secteur public en général (3,8 %) et le secteur minier (3,3 %). Sous l'effet du ralentissement économique mondial actuel, la vulnérabilité du pays aux chocs extérieurs, ajoutée à l'extrême étroitesse de sa base économique, est devenue plus manifeste (voir encadré 1 et graphique 3). Du fait de la crise, la croissance du PIB réel n'a été que de 3 % en 2008, selon le GoB. Les perspectives de croissance économique à moyen terme ne sont pas non plus encourageantes. Bien que le GoB n'ait pas encore révisé ses projections concernant la croissance et d'autres fondamentaux macroéconomiques⁵, étant donné que le ralentissement économique mondial continue d'avoir des effets sur l'économie du pays, des sources indépendantes⁶ indiquent que la stagnation de la croissance réelle devrait se poursuivre au cours de la période 2009-2011. En outre, l'économie de l'Afrique du Sud, principal marché des exportations non traditionnelles du Botswana (par exemple les produits manufacturés et le tourisme), devraient également

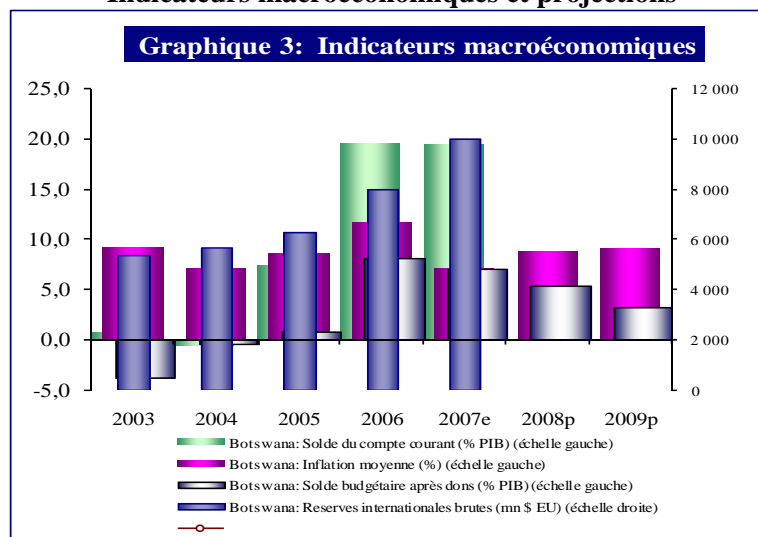
⁵ Le graphique 3 est basé sur les projections macroéconomiques provenant de sources indépendantes, tandis que les projections établies par le FMI à l'issue des consultations de 2007, qui sont présentées à l'annexe 5, n'ont pas encore été révisées pour prendre en compte les effets de la crise.

⁶ Unité du renseignement économique, mars 2009.

continuer à s'affaiblir parallèlement à la performance économique mondiale. Les pénuries d'électricité en Afrique du Sud et dans le Pool énergétique d'Afrique australe font également planer une menace sur les perspectives de croissance du Botswana à moyen terme (section 3.2). Les effets du ralentissement économique mondial amèneront ainsi le Botswana à faire preuve d'une plus grande détermination dans l'accélération de ses efforts de diversification (voir encadré 1). En outre, la production de diamants devrait chuter fortement après 2020 et probablement cesser complètement vers 2030.

2.2.3 Le Botswana a systématiquement enregistré un excédent budgétaire ces dernières années, excédent qui a atteint un niveau record de près de 12 % du PIB en 2006-2007. Ces excédents sont imputables principalement au niveau élevé des recettes minières et de la part du Botswana dans le pool de ressources de l'Union douanière de l'Afrique australe (SACU), ainsi que par le niveau des dépenses effectives, qui est inférieur au niveau budgétisé, en raison de l'insuffisance des capacités dans le secteur public, et par la gestion prudente des recettes minières par le Gouvernement⁷. Toutefois, le GoB s'attend maintenant à un déficit budgétaire d'environ 7 % du PIB (2008-2009), du fait des dépenses élevées associées au démarrage de projets d'infrastructure de grande envergure. Les effets du ralentissement économique mondial sur le solde budgétaire devraient être pleinement ressentis en 2009-2010 (encadré 1). Compte tenu des incertitudes quant à la durée du ralentissement économique mondial, le Botswana s'attend déjà à enregistrer des déficits budgétaires sur une période couvrant au moins trois exercices (de 2008-2009 à 2010-2011). Par ailleurs, la chute des importations régionales devrait avoir un impact négatif sur les recettes provenant de la SACU (environ 10 % du PIB).

Graphique 3
Indicateurs macroéconomiques et projections



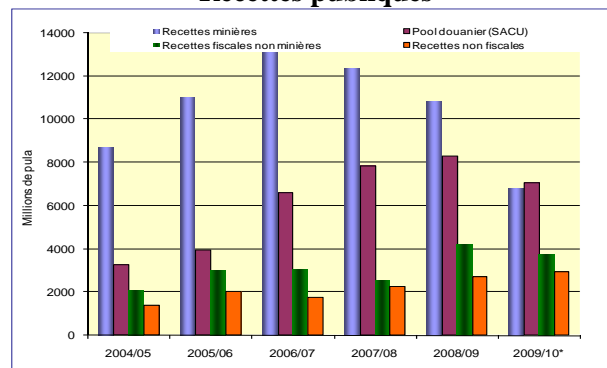
Source : MFD, FMI et Services de renseignement sur le risque (2009-2010).

2.2.4 La performance du secteur extérieur du Botswana a été bonne ces dernières années, le compte courant affichant un excédent d'environ 8 % du PIB en 2008, contre environ 20 % en 2007, à la faveur de transferts substantiels de recettes de la SACU et de la croissance des exportations de services. Toutefois, l'on s'attend à une réduction de l'excédent budgétaire et

⁷ Le GoB se conforme à la «règle budgétaire» qui autorise l'utilisation des recettes minières uniquement pour les dépenses visant à élargir la base de l'économie. Cette règle limite les dépenses publiques à 40 % du PIB, étant entendu que les dépenses d'investissement ne peuvent pas être inférieures à 30 % et que les dépenses de fonctionnement ne peuvent pas excéder 70 % des dépenses totales.

à sa transformation en déficit à moyen terme, du fait de la baisse des exportations de minerais, de produits manufacturés et de services (y compris le tourisme), ainsi que des envois de fonds par les travailleurs migrants et des recettes de la SACU, sous l'effet du ralentissement économique mondial. Les réserves internationales brutes étaient d'un niveau élevé, atteignant pratiquement l'équivalent de 27 mois d'importations en 2008 et alimentées par les excédents budgétaires du pays. Les réserves sont détenues dans un fonds en pula à la Bank of Botswana (BoB), afin de garantir la stabilité des flux de recettes pour le Gouvernement et de faire des économies pour les générations futures. La dette extérieure du Botswana, qui représentait environ 3 % du PIB en 2008, est d'un niveau bien inférieur au seuil critique universel de 50 %. Il est probable qu'il y ait à moyen terme un impact négatif aussi bien sur les réserves internationales que sur la dette extérieure (encadré 1).

Graphique 4
Recettes publiques



Source: MFDP

Encadré 1

Effets de la crise financière mondiale sur le Botswana

L'économie du Botswana est intégrée dans l'économie mondiale. Les exportations de ce pays représentent près de 40 % du PIB et concernent essentiellement les diamants et d'autres minerais. Le Botswana dépend ainsi dans une large mesure des recettes tirées des exportations, qui représentent environ deux tiers des ressources du GoB.

La faible demande et la chute des cours des minerais ont conduit à la baisse des recettes tirées des exportations et des ressources du GoB, à partir du dernier trimestre de 2008. Alors qu'au cours d'un exercice budgétaire normal, les ventes de diamants rapportent entre 200 et 300 millions d'USD par mois, le Botswana procédait à peine à des ventes de diamants en novembre et décembre 2008. Pour faire face aux coûts, la Debswana (dont les actions sont détenues à égalité par le GoB et la De Beers) a dû procéder à la fermeture des mines d'Orapa 2 et de Damtshaa pour le reste de 2009, et a suspendu les activités d'exploitation des mines de Letlhakane et d'Orapa 1 jusqu'en avril 2009. Les autres petites sociétés d'exploration du diamant, ainsi que les mines de nickel et de cuivre, lui ont emboîté le pas. Compte tenu des liens entre le secteur minier et les autres secteurs, l'ensemble de l'économie est affectée directement ou indirectement. Jusqu'à présent, près de 2 000 employés, essentiellement dans le secteur des mines et des carrières, ont perdu leur emploi.

Le GoB s'attend à ce que les cours du diamant en 2009 baissent de 15 % par rapport à leur valeur comptable de 2008. Les recettes globales de la Debswana devraient donc chuter de 50 %, du fait de la réduction de la production et des exportations de diamants, qui aura un impact considérable sur les ressources du GoB, étant donné que les recettes à ce titre dépendent des bénéfices de la Debswana après impôts. Les prévisions du GoB pour les recettes et les dons au titre du budget 2009-2010 s'établissent à 24,39 milliards de pula, contre 29,28 milliards de pula pour l'exercice 2008-2009. Les recettes douanières et les droits indirects (SACU) fournissent 28,97 % des prévisions budgétaires totales de l'exercice 2009-2010, suivis par les recettes minières (28,02 %). Le solde est constitué des recettes fiscales non minières et des recettes non fiscales. Les recettes fiscales

devraient baisser de 37 % en 2009-2010, et il est également probable que toutes les autres catégories de recettes (à l'exception des recettes non fiscales) pâtissent de la crise (paragraphe 2.2.3 et graphique 4). La baisse des recettes, au regard des prévisions du GoB en matière de dépenses, a entraîné un déficit budgétaire substantiel estimé à 13,5 % du PIB (13,4 milliards de pula) en 2009-2010. Le GoB entend financer le déficit en procédant à des prélèvements sur une partie de ses réserves et à l'emprunt aussi bien sur le marché intérieur⁸ que sur le marché extérieur (y compris les IFI). Le plein impact de la crise sur la croissance continue d'évoluer, mais le GoB s'attend à ce que la croissance du PIB réel soit nettement plus faible en 2009 et à moyen terme qu'au cours de ces dernières années.

La réponse du GoB à la crise est à base élargie. Pour poursuivre l'exécution des projets en cours et ayant un très grand impact sur la croissance économique et l'emploi, le Gouvernement a réservé une part substantielle du budget 2009-2010 au développement de l'infrastructure (routes, aéroports, grands barrages, établissements de santé et établissements scolaires), en tant que paquet d'incitations en faveur de l'économie. Les mesures d'«austérité» prises par le GoB sont notamment les ajustements à la baisse des budgets de fonctionnement et d'investissement, à hauteur de 7 % et de 5 % par rapport aux montants initialement approuvés, respectivement. Les ministères concernés révisent également leurs priorités en matière de dépenses aussi bien au titre du budget 2009-2010 qu'au titre du NDP-10.

2.2.5 Sur le plan monétaire, le taux d'inflation moyen annuel est passé de 7,2 % en 2007 à 12,6 % en 2008, principalement en raison de la hausse des prix des produits alimentaires et des cours internationaux du pétrole. La tendance à la hausse de l'inflation correspondait à l'évolution de la situation en Afrique du Sud, source de plus de 70 % des importations du Botswana, où l'inflation s'est maintenue au-dessus de la cible de 3 % à 6 %. L'inflation devrait être ramenée à un chiffre en 2009, à la faveur de la tendance positive des prix des produits alimentaires et des cours internationaux du pétrole. En appliquant systématiquement un taux de change effectif réel compétitif, les autorités entendaient utiliser le taux de change comme un instrument permettant d'établir un équilibre délicat entre : i) le maintien de la compétitivité à l'échelon international par la baisse des prix sur le marché intérieur, d'un point de vue international, afin d'éviter ainsi les effets du syndrome hollandais ; et ii) la promotion de la diversification de l'économie par le ciblage de niveaux d'inflation modérés. Le pula s'est déprécié par rapport à l'USD, passant d'une moyenne de 6,2 en 2007 à 6,8 en 2008, essentiellement en raison des écarts entre les taux d'inflation et de l'affaiblissement du rand par rapport à l'USD. Le pula devrait se déprécier davantage en 2009, au regard de l'affaiblissement continu du rand.

2.3 Contexte social

2.3.1 **Inclusion sociale et équité:** Le Botswana est confronté à des défis dans ses efforts pour traduire ses succès impressionnants en matière de performance macroéconomique et de gouvernance en réduction de la pauvreté et des inégalités. Le niveau de pauvreté dans le pays, avec environ un tiers de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté, et le taux de chômage de près de 20 % sont en contradiction avec le statut du Botswana en tant que PRI. Le chômage s'explique en partie par la nature à forte intensité de capital du secteur minier qui emploie moins de 5 % de la main-d'œuvre. En outre, le haut niveau des inégalités sur le plan du revenu dans le pays (coefficient de Gini de 0,61) pourrait avoir un impact négatif sur les perspectives de développement à long terme, en dépit d'une performance économique impressionnante et des énormes progrès réalisés sur le plan du développement humain.

⁸ Déjà, le 6 mars 2009, des obligations et des bons du trésor, d'une valeur de 1,3 milliard de pula, ont été vendus aux enchères avec succès, les émissions faisant l'objet d'une souscription nettement excédentaire.

2.3.2 Sur la base de l'indice de développement humain (IDH), le Botswana enregistre une meilleure performance, par rapport à ses voisins d'Afrique australe. Nonobstant cette performance, le Botswana a occupé le 126^{ème} rang (sur 179 pays en 2008), contre le 72^{ème} (sur 130 pays) en 1990. Le recul peut être attribué à la forte prévalence du VIH/sida dans le pays. S'agissant des progrès vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), le Botswana est en bonne voie pour atteindre pratiquement toutes les cibles (voir annexe 3).

2.3.3 **VIH/sida:** Établi à une moyenne nationale de 17,1 %, le taux de prévalence du VIH au Botswana demeure l'un des plus élevés au monde. Le Botswana a mis en place un système détaillé de lutte contre le VIH/sida, sous la conduite de l'Agence nationale de coordination de la lutte contre le sida (NACA), qui relève du Cabinet du Président. La NACA a reçu pour mandat, entre autres, de coordonner et de faciliter la mise en œuvre des programmes et stratégies aux niveaux national, de district et communautaire. Un nouveau cadre stratégique national est en cours d'élaboration, mais il ne devrait pas être très différent du cadre précédent qui a expiré en mars 2009. Ses principaux éléments sont les suivants : i) la prévention de l'infection à VIH ; ii) la fourniture de soins et de soutien ; iii) le renforcement de la gestion de la réponse ; iv) l'atténuation des effets psychosociaux et économiques ; et v) la fourniture d'un meilleur environnement juridique et éthique.

2.3.4 Un montant total de 1,4 milliard de BWP (212 millions d'USD) a été dépensé en 2007-2008 au titre des programmes visant à combattre la maladie (une proportion de plus de 60 % de ce montant provenait des ressources gouvernementales). Au nombre des autres principaux donateurs, l'on pourrait citer l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), la Fondation Bill et Melinda Gates, l'ONUSIDA et certaines grandes sociétés pharmaceutiques qui ont fourni des dons et des médicaments à des prix réduits. La Commission européenne (CE), avec un don de 14 millions d'euros, et la Banque mondiale, avec un prêt de 50 millions d'USD, procèdent au lancement de leur appui en mai 2009.

2.3.5 **Égalité entre les deux sexes:** Le Botswana a ratifié la plupart des conventions internationales relatives à l'égalité entre les deux sexes. La loi portant abolition du pouvoir marital (adoptée en 2004) est l'instrument législatif le plus important. Cette loi a consacré l'égalité de l'homme et de la femme dans le mariage, dans la propriété de biens, au domicile et dans la garde des enfants mineurs. Elle a abrogé les restrictions imposées jusque-là à la capacité juridique de l'épouse. En particulier, elle a aboli la position prédominante de l'homme en tant que chef du ménage. Ceci nonobstant, les femmes ne jouissent pas d'un traitement équitable dans le contrôle des ressources productives, à cause des pratiques culturelles qui ont tendance à prédominer, notamment dans les zones rurales.

2.3.6 Le taux d'alphabétisation des femmes adultes est d'environ 83 % et est égal à celui des hommes. Dans le primaire, la scolarisation des filles est de plus de 100 % de la tranche d'âge pertinente. Sur tous les élèves inscrits dans le secondaire, 52,9 % sont des garçons, et 47,1 % des filles. L'indice de parité filles/garçons est de 0,98 dans le primaire et de 1,05 dans le secondaire. Les femmes occupent environ 40 % des postes de responsabilité dans la fonction publique, y compris des postes aussi élevés que ceux de gouverneur de la banque centrale, de procureur général et de directeur des services du parquet. Au niveau de la représentation politique, plus de 11 % des membres du parlement sont des femmes. Le pourcentage des femmes employées dans les secteurs non agricoles de l'économie a également augmenté, passant de 38,4 % en 1995 à 42,4 % en 2006.

2.4 Environnement et changement climatique

2.4.1 Le Botswana est doté de précieuses ressources naturelles et d'un environnement pouvant maintenir durablement ses processus de développement et la marche de ses populations vers le futur. Une proportion de plus de 34 % de toutes les terres bénéficie d'une protection en tant que parcs nationaux, réserves naturelles ou zones de gestion de la faune. Certaines de ces zones renferment des habitats uniques d'importance écologique (par exemple le delta d'Okavango) et culturelle (par exemple les collines de Tsodilo). Le désert du Kalahari occupe 77 % de la superficie du Botswana, ce qui limite les sources d'approvisionnement en eau douce dans le pays. La rareté des précipitations et les sécheresses sont les catastrophes naturelles les plus courantes. Le Botswana est également confronté à d'autres défis tels que la dégradation des terres et la pollution.

2.4.2 La Vision 2016 et le NDP-10 réaffirment l'importance du développement durable et de la protection de l'environnement. Le GoB est en train d'exécuter un certain nombre de projets dans ce contexte, y compris : i) le Projet de gestion intégrée des ressources en eau du Botswana ; ii) le Programme d'électrification rurale axée sur les énergies renouvelables ; iii) l'intégration de l'infrastructure de transport motorisé dans la ville de Gaborone ; iv) le Projet de gestion de la végétation naturelle en vue de la réhabilitation des terres de pâturage dégradées ; et v) le Programme d'appui à la diversité biologique en Afrique australe.

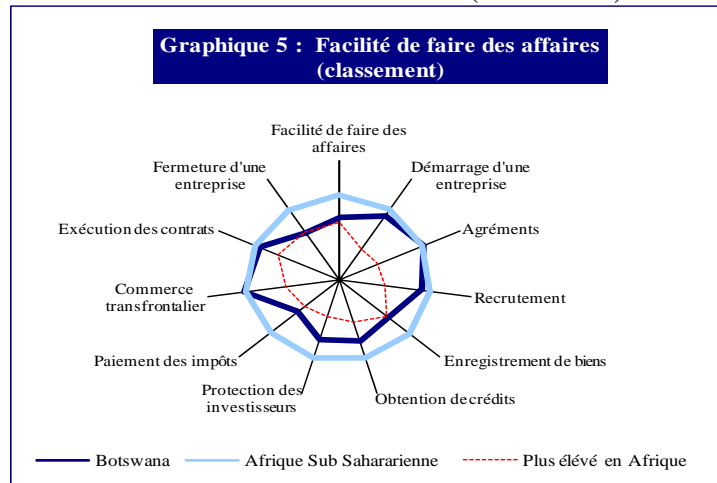
2.4.3 Il est probable que l'engagement envisagé dans le charbon en tant qu'approvisionnement en électricité aura des implications pour le changement climatique. Le GoB et les producteurs indépendants d'électricité (IPP) devront assurer une communication efficace sur les avantages d'une telle source d'approvisionnement, au regard des efforts en cours pour utiliser les technologies les plus propres possibles. Le GoB devra également garantir une exploitation responsable du charbon, en veillant à l'application des meilleures pratiques et de normes élevées de protection environnementale et sociale, conformément aux accords internationaux.

2.5 Climat des affaires et compétitivité

Climat des affaires

2.5.1 Le climat des affaires pour le secteur privé au Botswana est à apprécier au regard de la proximité avec l'Afrique du Sud et de l'accès à l'infrastructure développée et à l'éventail plus large des marchés de capitaux et financiers de ce pays. Le rapport Doing Business 2009 de la Banque mondiale classe le Botswana au 38^{ème} rang sur 181 économies (contre le 51^{ème} rang en 2007), ce qui témoigne d'améliorations sur de nombreux plans, et notamment au titre des indices de protection des investisseurs (38^{ème} contre 110^{ème}) et de facilité de démarrage d'une entreprise (80^{ème} contre 102^{ème}). Toutefois, il y a 11 procédures nécessitant 108 jours pour le démarrage d'une entreprise, contre 38 jours aux Seychelles, 44 jours au Kenya, 7 jours à Maurice, 29 jours au Mozambique, et 99 jours en Namibie. Des améliorations sont donc encore nécessaires à cet égard, y compris pour ce qui est du commerce transfrontalier et de la délivrance des permis de construire. Selon la Confédération du commerce, de l'industrie et de la main-d'œuvre du Botswana, le délai est également trop long pour la délivrance des permis de travail (graphique 5).

Graphique 5 Facilité de faire des affaires (classement)



Source : Département des statistiques de la BAD utilisant les données de Doing Business de la Banque mondiale, 2008

2.5.2 Le GoB a mis en relief les questions relatives au climat des affaires dans le NDP-10. À cet égard, il a déjà amorcé le processus de révision des lois et procédures obsolètes régissant la pratique des affaires. À ce jour, une nouvelle loi sur les sociétés et la loi sur le développement industriel sont déjà entrées en vigueur, tandis que la loi sur la bourse des valeurs mobilières du Botswana est en train d'être remplacée par la nouvelle loi sur les valeurs mobilières du Botswana, tandis qu'un projet de politique du commerce et un projet de loi sur la concurrence seront bientôt soumis au parlement. Le projet de loi sur le renseignement financier a été adopté récemment par le parlement.

Compétitivité

2.5.3 Le Rapport mondial 2007 sur la compétitivité, établi par le Forum économique mondial, a classé le Botswana au 76^{ème} rang (sur 131 économies), contre le 44^{ème} pour l'Afrique du Sud et le 89^{ème} pour la Namibie, sur la base de l'indice de compétitivité mondial. La Banque mondiale, en collaboration avec le GoB, a également procédé à une évaluation du climat de l'investissement (2007). Tout en estimant que la performance du Botswana est tout à fait comparable à celle des autres PRI dans un certain nombre de domaines, le rapport met en évidence un certain nombre d'entraves à éliminer pour que le Botswana puisse atteindre le niveau de la tranche supérieure, conformément à la Vision 2016 (graphique 6):

- *Pénuries de compétences* (voir paragraphe 3.2.6). À titre d'exemple, moins de 40 % des entreprises du secteur de la fabrication au Botswana assurent une formation. En comparaison, plus de 70 % des entreprises en Thaïlande, en Chine et au Chili assurent la formation de leurs travailleurs, et plus de 60 % de telles entreprises assurent une formation en Afrique du Sud et à Maurice.

Encadré 2

Six centres névralgiques de promotion de la diversification

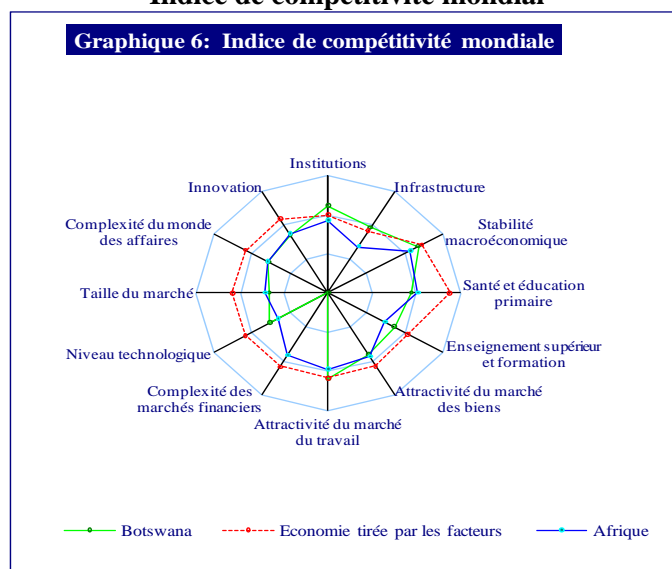
Au cours de la période couverte par le NDP-9 et l'actuel NDP-10, le Gouvernement a identifié les domaines prioritaires pour la promotion de la croissance et de la diversification de l'économie. Il a créé les six «centres névralgiques» suivants:

- Le *Centre névralgique de l'éducation* vise à améliorer la qualité et la pertinence de l'éducation à tous les niveaux, et à accroître ainsi la compétitivité du Botswana en attirant des institutions d'enseignement supérieur, des universitaires et des chercheurs de renom, ainsi que des étudiants dans le pays.
- Le *Centre névralgique de l'innovation* vise à fournir une plateforme pour les entreprises locales et étrangères engagées dans la recherche-développement et les activités intensives de promotion du savoir (par exemple les TIC). Ce centre servira également d'incubateur de jeunes entreprises, tout en facilitant la constitution de réseaux entre entreprises.
- Le *Centre névralgique de l'agriculture* encouragera la participation aux activités agricoles, assurera l'encadrement des agriculteurs pour leur faire acquérir des aptitudes dans le domaine de l'agro-industrie, et stimulera la commercialisation dans le secteur agricole, afin d'accroître la viabilité de ce secteur.
- Le *Centre névralgique du diamant* vise à mettre en place un centre pour la commercialisation des diamants bruts et/ou polis, et à promouvoir des activités durables en aval telles que le polissage des diamants et la fabrication de bijoux.
- Le *Centre névralgique médical* entend identifier les projets et programmes permettant de faire du Botswana un centre d'excellence pour la prestation de services de soins de santé. Il fera également appel à certains hôpitaux pour attirer des spécialistes et optimiser la qualité des formations sanitaires.
- Le *Centre névralgique du transport* vise à repositionner le Botswana en tant que plaque tournante régionale pour le transport ferroviaire, routier et aérien, et à appuyer une industrie compétitive du transport et de la logistique dans ce pays.

- *La productivité de la main-d'œuvre et la productivité totale des facteurs sont relativement modestes.* Au Botswana, l'entreprise de fabrication moyenne produit une valeur ajoutée d'environ 8 000 dollars par employé, contre 14 000 à 28 000 dollars par employé en Malaisie, en Namibie, au Chili, en Argentine et en Afrique du Sud.
- *Les exportations et les ventes sur le marché intérieur du Botswana sont concentrées dans une large mesure dans le secteur public,* en particulier pour ce qui est des entreprises nationales (environ un quart de toute la production), par rapport aux entreprises des pays comparateurs.
- Bien que le secteur de la *finance* semble relativement développé, l'*accès* aux financements dans les économies de la SACU, en général, et au Botswana, en particulier, est plus limité que dans la plupart des autres PRI comparateurs. Pour environ 38 % des petites, moyennes et grandes entreprises et 78 % des micro-entreprises du Botswana, l'accès aux financements est un obstacle majeur ou sérieux, contre environ 10 % des petites et moyennes entreprises d'Afrique du Sud et de Malaisie.

- Les principales zones urbaines sont confrontées à des difficultés liées à l'*administration foncière* et à des problèmes relatifs à l'*allocation des terres*. Les données disponibles laissent apparaître que la propriété foncière est un problème au Botswana, par rapport aux autres PRI. La probabilité que les entreprises accèdent à la propriété foncière est moindre, et il est plus probable que leurs tentatives d'acquisition de terres soient vouées à l'échec.

Graphique 6
Indice de compétitivité mondiale



2.5.4 Le Gouvernement poursuit la mise en œuvre d'un certain nombre d'initiatives pour s'attaquer à ces défis, y compris la création de six centres névralgiques (encadré 2). Le NDP-10 continuera d'appuyer ces centres névralgiques en tant que moyen de promouvoir la diversification et la croissance de l'économie.

2.6 Intégration régionale et commerce

2.6.1 Le Botswana est membre de l'Union douanière de l'Afrique australe (SACU)⁹, qui est un territoire douanier unique au sein duquel les tarifs douaniers et les barrières au commerce sont supprimés, tandis qu'un tarif extérieur commun est appliqué aux non-membres. L'accord sur le commerce dans la région de la SACU a été révisé en 2002 et il vise à faciliter la circulation transfrontalière des biens et à intégrer les pays membres dans l'économie mondiale grâce au renforcement du commerce et de l'investissement. Un défi majeur pour la SACU a trait au niveau inégal de diversification et de développement économiques au sein de cette région. Il est donc nécessaire que les membres de la SACU identifient leurs intérêts communs dans les questions d'intérêt régional et le commerce mondial, ainsi que les liens commerciaux à privilégier par la SACU et de nature à garantir des avantages à tous les membres de la SACU. Pour les producteurs du Botswana, la concurrence deviendra de plus en plus rude, dans la mesure où le tarif extérieur commun de la SACU a déjà été réduit et que d'autres réductions sont envisagées.

⁹ Les cinq pays membres de la SACU sont les suivants: Afrique du Sud, Botswana, Lesotho, Namibie et Swaziland.

2.6.2 Le Botswana est également membre actif de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), qui est un groupement économique constitué de 15 pays¹⁰. Les principaux objectifs de développement de la SADC sont de: i) réaliser la convergence macroéconomique et l'intégration des marchés; et ii) accroître les investissements, les financements et le commerce extérieur, et harmoniser la gestion des ressources. Conformément à ces objectifs, un certain nombre de protocoles ont été élaborés, y compris le Protocole de la SADC sur le commerce, qui a abouti à la création d'une zone de libre-échange (ZLE) en 2008.

Encadré 3

Initiative du Corridor Nord-Sud

L'initiative du corridor Nord-Sud est un programme d'aide au commerce qui a permis aux communautés économiques régionales du COMESA, de l'EAC et de la SADC, ainsi qu'à leurs États membres et à la communauté internationale, de mettre en œuvre une approche axée sur les corridors économiques pour réduire le coût du commerce transfrontalier en Afrique australe et en Afrique de l'Est. L'objectif de cette initiative est d'accroître la compétitivité des producteurs et des commerçants, générant ainsi des niveaux élevés de croissance économique, de création d'emplois et de réduction de la pauvreté. L'initiative vise principalement à améliorer l'infrastructure de transport dans la région et à garantir un approvisionnement suffisant en électricité pour appuyer la demande croissante émanant des consommateurs industriels, commerciaux et domestiques.

Au cours de la Conférence de haut niveau tenue à Lusaka en avril 2009, un montant d'environ 1,2 milliard d'USD a été promis par les partenaires au développement pour financer l'aménagement de l'infrastructure routière, ferroviaire, énergétique et portuaire, ainsi que pour appuyer la mise en œuvre des instruments de facilitation du commerce.

Le Botswana peut jouer un rôle clé dans l'Initiative du corridor Nord-Sud, compte tenu de sa position géographique centrale en Afrique australe. La réduction des délais d'attente aux postes frontaliers et l'aménagement des routes, des chemins de fer et des ports permettront au Botswana, pays sans littoral, de transporter des marchandises plus rapidement et d'avoir plus facilement accès aux marchés régionaux et internationaux, encourageant ainsi les exportations et les flux d'investissements.

2.6.3 Le principal instrument de libéralisation du commerce a été la suppression des tarifs pour le commerce au sein de la SADC. À l'instar des autres pays membres de la SADC, le Botswana devrait tirer parti des économies d'échelle découlant de l'élargissement du marché. Sous réserve que soient éliminées certaines contraintes liées à la compétitivité et au climat des affaires, le Botswana pourrait attirer les investisseurs pour qu'ils utilisent ce pays en tant que base de production pour la région. En outre, l'Initiative du Corridor Nord-Sud (encadré 4) pourrait encourager encore plus les flux d'investissements au Botswana et les exportations de ce pays.

2.6.4 Toutefois, à l'instar de bon nombre d'autres pays de la SADC, le Botswana est confronté à plusieurs défis dans le commerce avec les autres pays membres de la SADC. À titre d'exemple, certains pays imposent des mesures sanitaires et phytosanitaires pour protéger leur industrie nationale contre les importations moins onéreuses en provenance des

¹⁰ Les 15 pays membres de la SADC sont les suivants: Afrique du Sud, Angola, Botswana, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, République démocratique du Congo, Seychelles, Swaziland, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe.

autres pays de la SADC. La composition des exportations de la SADC, qui est en train de changer des produits de base aux produits agricoles de plus grande valeur et aux produits manufacturés, constitue un défi, dans la mesure où ces derniers types de produits sont soumis à un plus large éventail de normes que les premiers. Enfin, Il est probable que l'Union douanière de la SADC, dont la mise en place est envisagée en 2010, réduise les recettes publiques des pays membres de la SACU tels que le Botswana, dans la mesure où l'accord portant création de la SADC supplantera les accords relatifs aux recettes de la SACU. La dynamique en faveur de l'ouverture, au sein de la SADC, pourrait cependant avoir un effet compensateur de nature à limiter les pertes de recettes.

2.6.5 Le Botswana a également signé un accord de partenariat économique intermédiaire (APEI) avec la Commission européenne (CE) en novembre 2007. Au titre de l'APEI, les consommateurs du Botswana bénéficieront probablement de l'importation de biens agricoles (céréales) relativement moins onéreux. Toutefois, les recettes tirées par le Botswana des exportations de viande de bœuf pourraient baisser, en raison de la rude concurrence des autres exportateurs.

III. ORIENTATIONS STRATÉGIQUES, DÉFIS ET POSSIBILITÉS

3.1 Cadre stratégique du pays

3.1.1 La Vision 2016 du Botswana est la feuille de route pour le développement de ce pays. Les plans nationaux de développement constituent les principaux instruments de mise en œuvre des politiques, programmes et actions en vue de la réalisation des objectifs du pays. Préparé sur la base d'un processus de larges consultations, le NDP-10 couvre la période d'avril 2009 à mars 2016. Son thème central est le suivant : «*Accélérer la Vision 2016 par l'intermédiaire du NDP-10*». L'axe stratégique du NDP-10 porte sur l'accélération de la diversification et de la compétitivité par : i) le développement de ressources humaines productives et compétentes ; ii) la concentration des efforts sur une croissance durable soucieuse de l'environnement ; iii) la promotion du bien-être et de la protection sociale ; vi) l'amélioration de la sûreté et de la sécurité ; et v) le maintien de la transparence et de la bonne gouvernance. Le NDP-10 est le premier plan qui privilégie les résultats et qui soit assorti d'un système renforcé de suivi et d'évaluation. Le tableau 1 présente les piliers de la Vision 2016 et les objectifs du NDP-10.

3.1.2 Les efforts déployés par le Gouvernement pour éradiquer la pauvreté sont fondés sur la Stratégie nationale pour la réduction de la pauvreté (NSPR), qui a été élaborée en avril 2003 et qui couvre une période indéterminée. La NSPR vise à réduire la pauvreté par une croissance partagée, le renforcement du capital humain, la création de filets de sécurité sociale bénéficiant aux pauvres et présentant un bon rapport coût/efficacité, une réponse efficace au VIH/sida, et le renforcement des institutions œuvrant en faveur des pauvres. Le défi à relever par le GoB consiste à fournir les procédures opérationnelles claires et des indicateurs de mesure de la performance au titre de la NSPR, et à intégrer la stratégie dans les cadres plus globaux tels que la Vision 2016 et le NDP-10.

3.1.3 L'orientation stratégique du NDP-10 est conforme à la Stratégie gouvernementale pour le développement du secteur privé (PSDS), qui a été finalisée en novembre 2008. La PSDS définit une feuille de route pour étendre et renforcer la participation du secteur privé au développement économique du Botswana.

Tableau 1
Vision 2016 et NDP-10

PILIERES DE LA VISION 2016	OBJECTIFS ET INDICATEURS SÉLECTIONNÉS DU NDP-10 *
1. Une nation éduquée et informée	1. Fourniture, en quantités suffisantes, de ressources humaines qualifiées, productives et compétitives (à titre d'exemple, le taux de chômage tombe de 17,5 % en 2007 à 9,5 % d'ici à 2016) 2. Utilisation innovante et productive de l'information et des technologies (à titre d'exemple, les dépenses R&D augmentent de 0,4 % en 2004 à 2 % du PIB d'ici à 2016)
2. Une nation prospère, productive et innovante	3. Accélération de la croissance économique durable 4. Infrastructure bien développée et fiable 5. Gestion durable des ressources naturelles
3. Une nation compatissante, juste et attentionnée	6. Éradication de l'extrême pauvreté 7. Services sociaux adéquats 8. Soins de santé abordables et de qualité 9. Prévention de nouvelles infections par le VIH/sida
4. Une nation vivant en toute sûreté et sécurité	10. Sécurité et protection publiques 11. Intégrité territoriale et souveraineté
5. Une nation ouverte, démocratique et responsable	12. Transparence et responsabilité dans toutes les institutions publiques et privées 13. Démocratie participative renforcée et durable 14. État de droit
6. Une nation ayant le sens moral et tolérante	15. Renforcement du patrimoine et de la diversité culturels
7. Une nation unie et fière	16. Consolidation de l'identité et unité nationales

* Chaque objectif comporte plusieurs indicateurs de performance clés.

3.2 Défis

3.2.1 Le Botswana est certes classé dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, mais ce pays est toujours en butte à un certain nombre de faiblesses et de défis.

3.2.2 *Atténuer les effets de la crise financière mondiale.* Le GoB a déjà annoncé un déficit budgétaire de 13,4 milliards de pula (13,5 % du PIB), au titre de l'exercice 2009-2010, pour stimuler l'économie (voir section 2.2) et poursuivre l'exécution des projets et programmes déjà prévus dans le budget. Il est en train de procéder à l'établissement des priorités pour s'assurer que les projets qui continuent d'être financés contribuent substantiellement à la croissance. Dans l'établissement des priorités des projets, il est possible que soient retenus des projets de la réserve de projets du NDP-10 pour remplacer les projets accusant des retards. Le GoB a également proposé un certain nombre de mesures d'austérité en matière de dépenses, y compris la restructuration des ministères concernés pour opérer des coupes aussi bien dans leur budget d'investissement que dans leur budget de fonctionnement, dans un premier temps, à hauteur de 5 % et de 7 %, respectivement.

3.2.3 *Éliminer les goulots d'étranglement dans l'infrastructure, en particulier la crise de l'électricité, qui remettent en cause la compétitivité de l'économie.* Au Botswana, pays sans littoral, l'infrastructure matérielle constitue une partie intégrante de la compétitivité à l'échelle régionale et internationale. Pratiquement dans chaque secteur de l'économie, la productivité dépend de la qualité et de la performance de l'infrastructure de transport,

d'énergie et d'approvisionnement en eau. Le Botswana est maintenant confronté au défi de la conception de stratégies appropriées pour améliorer d'une manière efficace et rentable la fourniture et la maintenance de l'infrastructure et des services connexes. Le problème le plus urgent est la crise de l'électricité, dans la mesure où le Botswana comptait jusqu'à présent¹¹ sur les approvisionnements en électricité en provenance de l'Afrique du Sud, en quantités abondantes et à un coût abordable. Les pénuries et les problèmes récents d'électricité en Afrique du Sud ont amené ce pays à procéder à une nouvelle évaluation de ses propres besoins, et à annoncer qu'il n'était plus en mesure d'exporter l'électricité au Botswana et qu'il allait progressivement réduire et finalement cesser toutes les exportations d'électricité d'ici à 2013. En conséquence, il est nécessaire que le Botswana renforce d'urgence sa propre plateforme d'approvisionnement en électricité, tel qu'indiqué au paragraphe 3.3.5.

3.2.4 Promouvoir la diversification de l'économie. Bien que la dépendance du Botswana à l'égard de ses richesses minières, et notamment du diamant, lui ait permis de réaliser des progrès significatifs en matière de développement depuis son accession à l'indépendance, le niveau de développement n'est pas nécessairement égal, ni largement partagé dans le pays. Le taux de chômage est élevé¹², et la pauvreté demeure un défi, en particulier dans les zones rurales, dans la mesure où environ un tiers de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Il s'agit là d'obstacles majeurs à la réalisation de la Vision 2016. Compte tenu de la probabilité de la cessation de la production de diamants en 2030, il est nécessaire d'accélérer substantiellement la croissance dans les secteurs autres que celui du diamant, au cours des prochaines années, afin d'éviter une contraction de l'économie. Toutefois, la part de l'investissement du secteur privé ciblant le secteur non minier est relativement modeste pour appuyer une croissance significative des secteurs autres que celui du diamant. Tel qu'indiqué dans l'encadré 2, le GoB a récemment créé un certain nombre de centres névralgiques pour encourager la diversification de l'économie et est en train de changer d'approche pour cesser d'être un «interventionniste» (accordant par exemple des incitations sous forme de subventions) et devenir plutôt un «facilitateur» de la diversification de l'économie.

3.2.5 Encourager le développement d'un secteur privé plus compétitif et plus dynamique. Pour réussir la diversification de son économie, le Botswana doit absolument promouvoir la création d'emplois et la réduction des inégalités. Bien que le Botswana jouisse d'un environnement politique stable et prévisible, sous-tendu par des fondamentaux macroéconomiques solides, les entreprises de ce pays ne sont pas aussi compétitives que celles des autres PRI et leur productivité est moindre. L'Afrique du Sud est le géant industriel de la région et le concurrent immédiat du Botswana. Ce pays est plus compétitif, au regard de sa main-d'œuvre hautement qualifiée, de son économie et de son marché intérieur plus étendus, et du coût plus abordable de ses services publics et de transport. Pour toutes ces raisons, il est nécessaire d'éliminer certains obstacles limitant l'investissement et la compétitivité au Botswana (voir section 2.5).

3.2.6 Renforcer les capacités humaines et les compétences pour promouvoir la diversification et la productivité de l'économie. Il y a deux défis à relever. Le premier défi consiste à maîtriser la pandémie de VIH/sida qui draine considérablement l'économie. L'administration et les entreprises ont par exemple eu à supporter des coûts plus élevés au titre de la main-d'œuvre, dans la mesure où l'absentéisme, la morbidité et la mortalité ont réduit la

¹¹ En 2008, le Botswana importait de l'électricité d'Afrique du Sud pour couvrir environ 67 % de ses besoins, ainsi que d'autres pays voisins pour couvrir 11 % de ses besoins.

¹² Le taux de chômage était de 17,6 % en 2005 (selon l'enquête sur la main-d'œuvre). En fait, l'industrie du diamant emploie moins de 5 % de la main-d'œuvre.

productivité, à un moment où les coûts de la formation et du remplacement du personnel augmentaient également, en raison du niveau élevé du taux de renouvellement, sans compter que la santé des employés pauvres exerçait une pression accrue sur les dépenses de santé et de sécurité sociale. Le deuxième défi a trait au fait que si les dépenses consacrées à l'éducation sont élevées (environ 25 % des dépenses publiques), il subsiste néanmoins des préoccupations quant à la qualité de l'éducation dispensée. En conséquence, la faible productivité, le manque de compétences entrepreneuriales, techniques et gestionnaires, et le déphasage général entre l'offre et la demande de compétences limitent la compétitivité de l'économie et frustrent les efforts de diversification. En outre, le Gouvernement a reconnu la nécessité de «rationaliser la taille» des activités du secteur public (voir paragraphe 3.2.7) et de confier certaines de ces activités au secteur privé. Toutefois, les pénuries de compétences constituent un obstacle majeur à cet égard.

3.2.7 *Accroître l'efficacité des prestations de la fonction publique.* En dépit des capacités avérées du Botswana, de l'adéquation des structures institutionnelles et de la disponibilité de ressources financières suffisantes, ce pays est encore confronté à des contraintes de capacités au sein de la fonction publique¹³. La pléthore de programmes publics peut avoir conduit par inadvertance à une culture de la dépendance au sein de l'économie et de la société, avec comme conséquence une forte dépendance à l'égard des marchés publics, des subventions et des paiements au titre du bien-être. Compte tenu de cette situation, il est nécessaire de mettre un plus grand accent sur l'efficacité et l'efficacités des prestations de la fonction publique¹⁴, pour éviter le gaspillage des ressources limitées disponibles, aussi bien maintenant, dans le cadre des incitations financières et de l'établissement des priorités par le GoB, que par la suite lorsque le processus de diversification de l'économie aura avancé et sera au centre d'une plus grande proportion des activités du secteur privé.

3.3 Forces et possibilités

3.3.1 Le Botswana peut sembler être en butte à des défis majeurs et croissants, mais compte tenu des forces sous-jacentes de son économie, bon nombre de ces défis offrent d'importantes possibilités.

3.3.2 *Solide performance antérieure dans la gouvernance économique et politique.* Les systèmes gouvernementaux de budgétisation, de planification et de passation de marchés reposent sur des fondations politiques et institutionnelles solides, et sont accompagnés de systèmes de comptabilité et d'audit tout aussi solides. Aux termes du processus minutieux de planification mis en place par le Botswana (qui est consacré par un instrument législatif et approuvé par le parlement), aucun projet de développement ne peut être exécuté dans le pays sans être inscrit dans le plan, et toute modification doit être pleinement justifiée puis approuvée par le parlement. Cette approche garantit la responsabilité dans l'utilisation de toutes les ressources publiques. En raison de la solidité de la gestion économique et des faibles niveaux de corruption (voir section 2), les agences de notation ont attribué systématiquement au Botswana des cotes de crédit élevées. En outre, la solidité de ces fondamentaux augure bien du succès des mesures d'atténuation des effets de la crise financière, envisagées par le Botswana, ainsi que d'une croissance économique positive à long terme.

¹³ Le secteur public est le troisième plus grand secteur au Botswana, représentant 15,4 % du PIB et 40 % de la main-d'œuvre dans le secteur formel.

¹⁴ Le Gouvernement a déjà pris un certain nombre de mesures pour renforcer les capacités de la fonction publique, y compris la formation en cours d'emploi, l'engagement d'expatriés et le ciblage de la formation scientifique et technique.

3.3.3 *Potentiel élevé en matière de diversification de l'économie.* Les efforts de diversification antérieurs ont été caractérisés par des lenteurs et ont peu réussi dans une large mesure. Le scénario actuel, avec la forte chute des exportations de diamants, donne une idée de la situation future, avec la cessation de la production de diamants au Botswana. Le NDP-10 a identifié le tourisme, les services financiers internationaux¹⁵, l'énergie (y compris les exportations d'électricité à l'échelle régionale), l'agriculture et l'industrie de fabrication comme les principaux secteurs à fort potentiel de diversification. Le Botswana est également doté d'autres ressources naturelles, notamment : le cuivre, le nickel, le charbon, l'argile, les pierres broyées, la soude du commerce, le sel et de petites quantités d'or. Il s'agit là des possibilités initiales de diversification pour passer des diamants à d'autres minerais et finalement à des secteurs non miniers.

3.3.4 *Rôle de plus en plus important de l'intégration régionale en tant que moteur de la croissance.* En tant que membre de groupements régionaux (tels que la SADC et la SACU) et partie à des accords commerciaux, le Botswana a la possibilité de s'attaquer à certaines contraintes liées à l'étroitesse du marché intérieur et d'avoir par conséquent accès à un marché régional constitué de plus de 350 millions de consommateurs, avec des perspectives de diversification de ses marchés d'exportations et d'atténuation des risques associés aux chocs extérieurs. Les portes sont également ouvertes à ce pays pour qu'il puisse tirer parti des investissements et de l'expertise du secteur privé extérieur. Il convient de noter deux événements importants et récents. En premier lieu, il y a les progrès réalisés au titre de l'Initiative du Corridor Nord-Sud (voir encadré 3). En raison de sa position géographique centrale en Afrique australe, le Botswana est à même de servir de point de transit pour relier l'Afrique du Sud et la Namibie à la Zambie, à l'Angola et à l'Afrique de l'Est. En deuxième lieu, avec le retour du Zimbabwe dans le giron de la région, il y aura probablement davantage de possibilités de commerce et d'investissement entre les pays.

3.3.5 *Possibilités pour le Botswana de devenir un important fournisseur d'électricité dans la région.* Le Botswana est doté de vastes réserves de charbon. L'exploitation de ces réserves permettrait de couvrir les besoins du Botswana en énergie et d'accroître les exportations, contribuant ainsi à la sécurité énergétique à l'échelle régionale. Elle favoriserait en outre la croissance économique et la réalisation de certains objectifs de diversification de l'économie au sein du secteur des ressources naturelles. Le financement de deux projets phares est actuellement envisagé. Il s'agit du projet d'extension de la centrale de Morupule¹⁶ (Morupule B, 600 MW) par la Botswana Power Corporation (BPC), la société nationale d'électricité, et du projet piloté par le secteur privé et portant sur la construction d'une nouvelle centrale fonctionnant au charbon (Mmamabula, 1 200 MW), qui devrait vendre trois quarts de sa production à ESKOM, la société sud-africaine d'électricité, et un quart à BPC. La centrale de Mmamabula sera le premier projet de production d'électricité par une centrale thermique à charbon au Botswana utilisant la technologie hautement efficace des chaudières «supercritiques». Deux autres initiatives sont en cours, à savoir l'interconnexion des réseaux électriques du Zimbabwe, de la Zambie, du Botswana et de la Namibie (ZIZABONA) et le Corridor ouest (WESTCOR), qui visent à améliorer l'infrastructure de transport d'électricité et, partant, à faciliter le commerce de l'électricité entre les pays voisins de la région. Enfin, au regard des vastes zones arides et désertiques du Botswana, l'option de l'énergie solaire (renouvelable) est envisagée pour compléter l'électricité produite par les centrales à charbon.

¹⁵ Le Botswana présente plusieurs avantages comparatifs permettant d'attirer les services financiers régionaux, notamment la libéralisation du compte des opérations en capital et la stabilité de la monnaie, de l'économie et du climat politique.

¹⁶ Les discussions entre la Banque et les autorités du pays et la société BPC au sujet du cofinancement du projet de centrale de Morupule B, se trouvent à un stade avancé.

IV. PARTENARIATS ET POSITIONNEMENT DU GROUPE DE LA BANQUE

4.1 Coordination des partenaires au développement

4.1.1 Le niveau de l'aide publique au développement (APD) par habitant au Botswana est l'un des plus faibles en Afrique australe. Il en est ainsi en raison de la solide situation financière et des réserves internationales du pays, à la faveur des recettes minières tirées des exportations de diamants, et du fait qu'en tant que PRI, le Botswana ne peut prétendre aux ressources concessionnelles des IFI. Au fil du temps, la plupart des bailleurs de fonds bilatéraux habituels ont également réduit leur appui, après l'accession du Botswana au statut de PRI. Toutefois, à la lumière du ralentissement économique mondial, les autorités du Botswana ont laissé entendre qu'elles auront besoin de financements supplémentaires, y compris des emprunts extérieurs, pour couvrir leurs besoins en investissements.

4.1.2 Un forum de coordination des partenaires au développement, composé des représentants des missions diplomatiques, des bailleurs de fonds bilatéraux, des institutions des Nations Unies, des organisations multilatérales et des institutions gouvernementales, a été créé en octobre 2007 pour assurer la coordination de l'APD. Ce forum se réunit deux fois par an et est coprésidé par le Ministère des Finances et de la Planification du Développement (MFDP) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Ses objectifs sont, entre autres, de partager l'information sur les politiques et programmes de développement ; de sensibiliser les partenaires sur les défis de développement du pays ; de mettre en place une base de données aux fins de coordination ; et d'identifier les domaines de préoccupation commune et les domaines potentiels de programmation conjointe.

4.1.3 Il n'y a pas de programme du FMI au Botswana, mais le Fonds procède régulièrement à des consultations avec ce pays au titre de l'article IV. Les autres principaux partenaires au développement du Botswana sont la Banque mondiale et la Commission européenne (CE). À l'instar de la BAD, la Banque mondiale élabore actuellement une stratégie pour le Botswana, à savoir la Stratégie de partenariat-pays (SPP), qui devrait être présentée à son Conseil au cours du deuxième trimestre de 2009. Il ressort des discussions préliminaires avec la Banque mondiale que la SPP ciblera quatre grands domaines : i) l'accroissement de l'efficacité du secteur public ; ii) le VIH/sida et l'éducation ; iii) la compétitivité de l'économie par l'investissement dans l'infrastructure ; et iv) l'accroissement de l'efficacité des programmes environnementaux. Il existe des possibilités de coopération entre la BAD et la Banque mondiale pour s'attaquer aux contraintes liées à l'infrastructure. À titre d'exemple, la Banque a déjà engagé des discussions avec les autorités du Botswana et la Banque mondiale au sujet de la possibilité de cofinancement de la centrale de Morupule (voir tableau 2).

4.1.4 La CE se trouve à la deuxième année de mise en œuvre de son document de stratégie-pays et de son programme national indicatif pour la période 2008-2013, qui correspond au programme communautaire du dixième FED pour le Botswana¹⁷. La stratégie de la CE prévoit un montant de 73 millions d'euros pour couvrir l'appui macroéconomique et les politiques, programmes et projets sectoriels ; et un montant de 4,3 millions d'euros pour couvrir l'assistance d'urgence imprévue, les contributions à l'allègement de dette convenu et l'appui à l'atténuation des effets négatifs sur les recettes tirées des exportations. Il existe des possibilités de coopération entre la BAD et la CE dans un certain nombre de domaines, et notamment dans la fourniture de l'assistance technique.

¹⁷ Les interventions de l'UE au Botswana se font sous forme de dons octroyés par le FED et de prêts octroyés par la Banque européenne d'investissement (BEI).

4.2 Positionnement de la Banque au Botswana

4.2.1 Depuis le début des opérations de prêts au Botswana en 1973, la Banque a financé 29 opérations représentant des engagements d'un montant total net de 304,1 millions d'UC et ciblant essentiellement les secteurs sociaux, le transport et l'agriculture. Le seul projet en cours actuellement est le Projet d'infrastructure agricole de Pandamatenga (37,3 millions d'UC), qui a été approuvé en septembre 2008.

4.2.2 En plus des opérations de prêts, la Banque a également fourni un montant de 2,1 millions d'UC, au titre du Fonds fiduciaire en faveur des PRI, pour appuyer les opérations hors-prêts suivantes : i) la revue du secteur agricole ; ii) le renforcement des capacités du Ministère de l'Agriculture ; iii) l'accélération de la mise en œuvre de la Vision 2016 ; iv) la préparation du code de gouvernance d'entreprise ; v) l'appui institutionnel aux autorités locales pour garantir une prestation efficace de services ; et vi) l'étude sur la SADC (Botswana et Zambie) et le Corridor Nord-Sud (pont de Kazungula). Le Botswana a également reçu des dons de la Facilité africaine de l'eau (FAE) et du Mécanisme de financement de la préparation des projets d'infrastructure (IPPF), à hauteur de 500 000 UC et de 1 169 000 euros, respectivement.

4.2.3 En 2005, la Banque a émis des obligations, à hauteur de 300 millions de BWP, ce qui a permis au BWP d'accéder au statut de monnaie de règlement. Cela veut dire que, désormais, les obligations libellées en BWP peuvent être pleinement négociées, réglées et portées, facilitant ainsi l'intérêt des investisseurs pour le Botswana et le marché financier en BWP.

4.3 Enseignements tirés du DSP précédent

4.3.1 Le rapport d'étape du DSP précédent, approuvé par le Conseil en septembre 2008, a mis en relief un certain nombre d'enseignements. Le *premier* enseignement a trait à l'importance de veiller, pendant la phase de conception d'un projet, à ce qu'il y ait des capacités suffisantes pour l'exécution dudit projet, compte tenu de la sérieuse érosion des capacités causée par le VIH/sida. Cet enseignement a également été documenté dans la revue à mi-parcours du NDP-9. Les engagements futurs devraient donc inclure, si possible, des composantes relatives au renforcement des capacités, afin de s'attaquer aux contraintes en termes de capacités.

4.3.2 Le *deuxième* enseignement est que les études économiques et sectorielles (EES) peuvent contribuer à créer des possibilités de prêt. La revue du secteur de l'agriculture, par exemple, a fourni sur ce secteur des informations servant de base d'identification de questions spécifiques à couvrir dans le dialogue sur les politiques et dans les conseils fournis au Gouvernement, et à utiliser pour consolider le fondement des interventions de la Banque en faveur du secteur. Ces informations ont abouti au Projet d'infrastructure agricole de Pandamatenga. Les spécialistes du secteur et les autres membres du personnel s'occupant du Botswana devraient donc prendre en considération les EES de nature à guider les politiques et/ou à créer des possibilités pertinentes en matière de prêt.

4.3.3 Le *troisième* enseignement a trait à l'importance de s'assurer que les prêts de la Banque sont compétitifs. Les taux prêteurs de la Banque sont perçus comme étant onéreux, par rapport à ceux des autres IFI telles que la BEI. Ce problème est en cours de résolution,

dans le contexte du Cadre stratégique de la Banque pour accroître l'appui aux PRI, et la Banque a mis en œuvre une série de mesures à cette fin, y compris : l'introduction de nouveaux produits de prêt (appui budgétaire général, prêts à garantie non souveraine et prêts en monnaie locale) ; et la création du Fonds fiduciaire en faveur des PRI.

V. STRATÉGIE DU GROUPE DE LA BANQUE

5.1 Justification de l'appui de la Banque

5.1.1 Trois raisons justifient l'appui du Groupe de la Banque au Botswana. *En premier lieu*, cet appui coïncide avec le lancement, par le GoB, du NDP-10 qui réitère l'accent mis sur l'accélération de la diversification et de la compétitivité de l'économie du Botswana (voir section 3.1).

5.1.2 *En deuxième lieu*, le présent DSP intervient à un moment où le Gouvernement enregistre une baisse de ses recettes minières, en raison des effets négatifs du ralentissement économique mondial, ce qui a imprimé un plus grand élan aux efforts de diversification de l'économie. Le Botswana sollicite donc l'appui de la Banque et des autres partenaires au développement pour : i) aider à compenser la chute des recettes minières à court et moyen termes ; ii) faire avancer le programme d'action en matière de compétitivité et de diversification ; et iii) fournir le savoir et les services-conseils nécessaires pour orienter au mieux l'économie vers une croissance plus productive et plus durable.

5.1.3 *En troisième lieu*, compte tenu de la nécessité pour le Botswana de bénéficier d'un appui, il s'agit d'une fenêtre d'opportunité unique pour la BAD d'administrer la preuve de sa capacité à répondre aux besoins de ses PRI. C'est la raison pour laquelle le DSP s'appuie sur le *Cadre stratégique du Groupe de la Banque pour accroître l'appui aux pays à revenu intermédiaire (PRI)*, dont les principaux thèmes sont les suivants : accroître la compétitivité des PRI ; approfondir le développement du secteur privé et des PME ; investir dans l'intégration régionale ; et renforcer les capacités et les prestations de savoir. D'autres politiques de la Banque¹⁸ esquissent également les mesures à mettre en œuvre pour accroître l'appui aux PRI, notamment : le relèvement de la qualité des relations et des prestations par l'amélioration des processus opérationnels ; l'innovation dans les services financiers et les produits de prêt ; la rationalisation de la prestation de services-conseil ; et le renforcement des activités de communication dans les PRI.

5.2 Piliers stratégiques et résultats

5.2.1 Bien que le Botswana ait enregistré une croissance robuste depuis son accession à l'indépendance, l'économie de ce pays demeure hautement vulnérable aux chocs extérieurs, en raison de la dépendance à l'égard du diamant. C'est la raison pour laquelle le NDP-10 met un accent particulier sur la diversification de l'économie, afin de réduire la dépendance à l'égard du secteur minier en général et du diamant en particulier, et de promouvoir une création d'emplois contribuant à la réduction de la pauvreté. Cette orientation souligne l'importance d'approfondir les réformes et de s'attaquer aux contraintes liées à l'infrastructure pour promouvoir le développement du secteur privé. À cette fin et pour appuyer les efforts de diversification du Gouvernement, et pour alléger certains des défis identifiés à la section 3.2, les piliers suivants sont proposés :

¹⁸ *Rapport du Groupe de travail présidentiel sur l'accroissement de l'appui de la Banque aux pays à revenu intermédiaire; Stratégie à moyen terme de la Banque, approuvée en décembre 2008 ; et Stratégie actualisée de la Banque pour les opérations du secteur privé, approuvée en 2007.*

1) Appuyer les actions visant l'expansion de l'investissement du secteur privé

5.2.2 Ce pilier vise à promouvoir le rôle du secteur privé et des PME dans le renforcement des capacités productives du Botswana, le relèvement du niveau des revenus, la diversification de l'activité dans les divers secteurs de l'économie, et finalement l'élargissement des avantages de la croissance économique. Un secteur privé robuste et doté de capacités d'adaptation est indispensable pour garantir le succès des efforts du GoB visant à promouvoir la compétitivité et la diversification. La Banque continuera à prendre des mesures pour renforcer le secteur privé et pour intégrer l'initiative privée dans les différents secteurs, en utilisant à cette fin une combinaison d'approches conformes à la Stratégie de la Banque pour le développement du secteur privé et au Plan opérationnel pour le secteur privé. La Banque encouragera également les réformes (voir annexe 4) ciblant la promotion du développement du secteur financier, le renforcement du contrôle des institutions financières non bancaires (NBFI) et la promotion des partenariats public-privé (PPP).

2) Éliminer les goulots d'étranglement dans l'infrastructure pour promouvoir la compétitivité et la croissance

5.2.3 Ce pilier vise à alléger les obstacles entravant la pratique des affaires et freinant l'investissement, et donc à promouvoir la compétitivité et la croissance. La Banque financera des opérations d'infrastructure de transport contribuant à la mise en œuvre du programme gouvernemental de transport dans le secteur public. Ces opérations porteront notamment sur la réhabilitation et la construction de routes, chemins de fer, ponts et aéroports. La Banque aidera le Botswana à résorber la crise de l'énergie, à réaliser la sécurité énergétique et à aménager l'infrastructure d'électricité pour appuyer le programme gouvernemental de diversification. La Banque financera également les interventions ciblant le secteur de l'eau et visant à assurer, à un coût abordable, une alimentation fiable en eau potable à des fins domestiques, industrielles, minières et agricoles. Enfin, ce pilier sera sous-tendu par une forte *dimension régionale*, dans la mesure où la Banque appuiera les investissements appropriés dans l'infrastructure pour offrir une meilleure liaison entre le Botswana et la région, tirant ainsi parti des possibilités régionales identifiées à la section 3.3.

5.2.4 Ces piliers reconnaissent la nécessité d'aider à combler le déficit de financement à court terme auquel est confronté le GoB dans ses efforts pour contrer les effets de la crise financière mondiale et maintenir son programme de projets. Ils reconnaissent également la nécessité d'éliminer les obstacles et de jeter des fondations solides pour une croissance plus compétitive et plus diversifiée à moyen et long termes. Enfin, ces piliers sont conformes à l'orientation stratégique du NDP-10 mis en place par le Gouvernement, et notamment à ses deux objectifs : «*Croissance économique rapide et durable*» et «*Infrastructure bien développée et fiable*».

5.2.5 Dans le contexte des deux piliers, la Banque appuiera les efforts visant à renforcer les capacités essentielles aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé, notamment les PME mettant l'accent sur la formation professionnelle et entrepreneuriale par la promotion de partenariats avec des institutions d'apprentissage locales et régionales (voir paragraphe 5.3.9).

5.3 Produits livrables et cibles

Opérations de prêts

5.3.1 Conformément aux piliers du DSP, il est proposé que la Banque finance les opérations énumérées au tableau 2, au cours de la période couverte par le DSP (2009-2013), sous réserve d'une demande officielle de financement. La Banque peut financer d'autres projets, à la demande du Gouvernement, sous réserve de leur conformité avec la présente stratégie et du respect du plafond fixé en matière d'endettement tolérable pour le Botswana (voir encadré 4).

5.3.2 Le Botswana étant un PRI, le programme de prêt sera financé à partir des ressources du guichet BAD. Dans ce contexte, la Banque se positionnera de façon à fournir un appui à ce pays en utilisant les divers instruments de financement disponibles (par exemple les facilités d'appui budgétaire, les prêts-projets, les investissements non souverains du secteur privé, les lignes de crédit, les prises de participations, et les opérations PPP). La Banque fournira également des dons, au titre du Fonds fiduciaire en faveur des PRI, pour financer les activités hors-prêts.

5.3.3 Le Botswana remplit les conditions préalables requises pour bénéficier de l'appui budgétaire (voir annexe 4). Le prêt d'appui budgétaire aidera à combler le déficit de financement auquel est confronté le Gouvernement, du fait de la crise financière, dans les efforts qu'il déploie, par le biais de l'établissement de nouvelles priorités pour les projets et programmes, pour : i) atténuer les effets sur l'économie en ciblant les pauvres et les groupes les plus vulnérables ; et ii) poursuivre les initiatives en cours et visant à s'attaquer aux principaux obstacles freinant l'économie. Les ressources du prêt seront utilisées pour appuyer le programme existant de projets, qui est présenté en détail dans le budget 2009-2010. Le programme d'appui budgétaire ciblera les réformes en cours pour améliorer le climat de l'investissement et encouragera les activités du secteur privé (voir annexe 4).

Tableau 2
Programme indicatif de la Banque pour le Botswana, 2009-2013

Projet/activité	Approbation prévue par le Conseil	Montant indicatif (en millions d'UC)	Région couverte
Prêts			
1. Opération d'appui budgétaire	2009	1 020	National
2. Centrale électrique B-1 de Morupule	2009	150	National
3. Pont de Kazungula	2009	50	Multinational
4. Infrastructure agricole	2010	À déterm.	National
5. Transfert d'eau Nord-Sud II	2010	À déterm.	National
6. Infrastructure de transport	2010	À déterm.	National
7. Projet IPP de Mmamabula	2011	À déterm.	National
8. Ligne de crédit à la National Development Bank	2012	À déterm.	National
Hors-prêts			
1. Étude sur les effets de la crise financière mondiale	2009	À déterm.	National
2. Assistance technique/renforcement des capacités multisecteur	2009	À déterm.	National
3. Atelier et note d'orientation sur la diversification économique	2010	À déterm.	National
4. Études de faisabilité d'infrastructure de transport	2010	À déterm.	Multinational/National
5. Études sur la vulnérabilité et les sources d'inégalités	2011	À déterm.	National

5.3.4 L'appui de la Banque en faveur du secteur de l'infrastructure (par exemple le transport et l'énergie) visera à encourager les corridors économiques et de développement au sein de la région de la SADC. La Banque engagera le Gouvernement au sujet de la possibilité d'investir dans les opérations appuyant expressément l'Initiative du Corridor Nord-Sud. Le pont de Kazungula est une de ces opérations permettant d'améliorer la liaison entre le Botswana et ses voisins. Le Gouvernement envisage également de solliciter la participation de la BAD à ses projets d'infrastructure de transport (par exemple ZIZABONA, WESTCOR, etc.).

5.3.5 Avec la finalisation prévue en 2009 des directives sur les PPP, la Banque explorera l'option de l'utilisation des PPP dans l'infrastructure¹⁹, l'objectif visé à long terme étant d'accroître l'efficacité et d'améliorer la qualité des services publics, et finalement de rendre l'environnement plus favorable au secteur privé. En plus d'utiliser ses ressources propres, la Banque continuera de jouer un rôle catalyseur dans la syndication des ressources pour le financement des projets d'infrastructure de grande envergure et dans la création de structures d'accueil spécialement pour leur exécution.

5.3.6 En plus des projets énumérés au tableau 2, d'autres possibilités seront explorées pour les activités du secteur privé, par exemple l'extension de l'intermédiation financière par l'octroi de lignes de crédit aux IFD locales (par exemple la National Development Bank of Botswana), pour rétrocession aux PME ; les investissements directs et les prises de participations pour appuyer les projets du secteur privé de nature à créer des emplois et à promouvoir les capacités productives et la diversification de l'économie.

Opérations hors-prêts

5.3.7 Des opérations ciblant les études analytiques, les services-conseils sur les réformes, l'appui institutionnel et le renforcement des capacités seront mises en œuvre conjointement avec le Gouvernement et seront financées par des dons au titre du Fonds d'assistance technique en faveur des PRI et d'autres fonds fiduciaires bilatéraux dont l'administration est assurée par la Banque.

5.3.8 Dans le contexte des mesures d'accompagnement visant à promouvoir la compétitivité et la diversification, il est prévu d'entreprendre les activités mentionnées au tableau 2. En particulier, l'étude sur la crise financière analysera les effets de la crise sur l'économie, afin d'identifier les secteurs/domaines les plus durement touchés et les conséquences sur les niveaux de l'emploi, du revenu et de la pauvreté. Cette étude examinera les mesures requises à moyen et long termes pour atténuer les crises similaires et rendre l'économie plus résistante aux chocs extérieurs. La liste des activités mentionnées au tableau 2 n'est pas exhaustive, et la Banque continuera de faire preuve de flexibilité dans la fourniture de services-conseils sur les réformes, d'une manière pertinente et en temps voulu, à la demande du Gouvernement.

5.3.9 Le *renforcement des capacités* est un important élément des opérations hors-prêts. En collaboration avec les autres partenaires intervenant dans ce domaine, la Banque appuiera les activités de renforcement des capacités pour accroître l'efficacité des prestations de la

¹⁹ Le GoB est en train d'élaborer un cadre pour les PPP, afin d'accroître la participation du secteur privé à l'économie. Il a commencé à mettre en œuvre une série de mesures pour promouvoir le développement du secteur privé, y compris la privatisation des entreprises publiques éligibles.

fonction publique et de l'exécution des projets. Ces activités peuvent avoir trait d'abord aux projets effectivement lancés et nécessitant un renforcement des capacités pour garantir l'efficacité de leur exécution, et ensuite aux autres domaines dans lesquels des contraintes entravant la compétitivité et la diversification de l'économie ont été identifiées.

5.4 Suivi et évaluation de la Stratégie de la Banque

5.4.1 Le Gouvernement et le Groupe de la Banque assureront conjointement le suivi des résultats du présent DSP, en utilisant à cette fin le cadre axé sur les résultats, qui figure à l'annexe 1 et qui est basé sur le Cadre macroéconomique des résultats en matière de développement (MDRF), élaboré par le Botswana aux fins de suivi et évaluation (S&E) au niveau national. Le MDRF énonce les priorités macroéconomiques du pays, telles que définies dans le NDP-10 ; identifie les indicateurs pertinents au niveau national (résultats et impact) ; établit des liens entre les principales stratégies nationales inscrites dans le NDP-10 et les objectifs nationaux globaux de la Vision 2016. Il sera utilisé pour mesurer les progrès vers la réalisation de ces objectifs nationaux.

5.4.2 Toutefois, il est nécessaire de renforcer les capacités dans la production et la gestion des données et informations requises pour le S&E. Les domaines cruciaux nécessitant une attention sont le renforcement des capacités du Système statistique national (NSS), et la conception et la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement statistique (NSDS). L'initiative en cours visant à transformer le Bureau central de la statistique (CSO) en une institution semi-autonome devrait permettre d'accroître l'efficacité de cette institution dans l'exécution de son mandat. Il est également nécessaire de mettre en place une base de données nationale commune pour le stockage, l'analyse et la diffusion des données et de l'information. Ces changements et limitations feront l'objet d'un examen et d'un suivi au cours de la mise en œuvre du DSP, afin de s'assurer que l'information et les données pertinentes sont disponibles pour les indicateurs de suivi identifiés dans la matrice axée sur les résultats.

5.4.3 Une revue complète à mi-parcours sera conduite en 2011 pour évaluer les progrès vers la réalisation des résultats attendus du DSP. Cette revue revêt une importance particulière parce que le DSP est préparé à un moment où le Botswana est confronté à des défis majeurs immédiats, du fait de la crise financière mondiale. La revue permettra de s'assurer que la stratégie de la Banque demeure pertinente, à mesure que les effets à moyen et long termes de la crise sur le pays se font ressentir. Un rapport d'achèvement du DSP sera également préparé.

5.5 Enjeux du dialogue avec le pays

Les domaines à couvrir dans la poursuite du dialogue avec le Gouvernement sont notamment les suivants:

5.5.1 *Mise en œuvre de réformes dans le contexte du prêt d'appui budgétaire proposé.* La Banque continuera à assurer le suivi de la mise en œuvre des réformes visant à accroître la compétitivité et à parvenir à la diversification. Ces réformes couvrent notamment les mesures visant à promouvoir les privatisations, les opérations PPP et la consolidation du secteur financier. La mise en œuvre d'un certain nombre de réformes se trouve déjà à un stade avancé, et celle d'autres réformes devrait s'achever en mars 2010. La Banque a approuvé un programme fondé sur des données d'expérience pertinentes, pour faciliter le suivi et le dialogue (voir annexe 4).

5.5.2 *Renforcement des capacités institutionnelles dans le secteur public.* La revue à mi-parcours du NDP-9 a identifié les contraintes liées aux capacités comme un des principaux obstacles à la mise en œuvre de ce plan. Pour garantir l'efficacité de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation du NDP-10, la Banque poursuivra le dialogue avec le Gouvernement sur la nécessité d'entreprendre les activités de renforcement des capacités. La Banque encouragera le Gouvernement à tirer parti des ressources du Fonds d'assistance technique en faveur des PRI et d'autres dons de la Banque pour renforcer les capacités dans les domaines pertinents.

5.5.3 *Appui aux opérations régionales.* Tel qu'indiqué, le Botswana a énormément à gagner de la mise en œuvre d'initiatives visant à promouvoir l'intégration régionale. Toutefois, le financement des projets régionaux est un défi, dans la mesure où le Botswana n'a pas accès aux ressources disponibles au titre des opérations régionales du guichet FAD. La Banque engagera les autorités du Botswana au sujet de la nécessité d'identifier les projets régionaux prioritaires pouvant bénéficier d'un financement, en soulignant les diverses options pour le financement des projets d'infrastructure, en dehors des prêts du secteur public, y compris les investissements directs du secteur privé et les opérations PPP.

5.6 Risques potentiels et mesures d'atténuation

Les principaux risques associés à la mise en œuvre du DSP et les mesures d'atténuation proposées sont présentés dans les paragraphes qui suivent:

5.6.1 *Capacités de mise en œuvre limitées.* À moins de s'attaquer aux contraintes liées aux capacités au niveau national, dans le cadre d'une politique de développement délibérée, la mise en œuvre des programmes et politiques au titre du NDP-10 accusera des retards considérables qui auraient alors un impact négatif sur la stratégie et le programme de prêt proposés. Pour atténuer ce risque, la Banque entend appuyer les activités de renforcement des capacités permettant d'accroître l'efficacité des prestations de la fonction publique et de l'exécution des projets. En outre, l'ouverture du Bureau régional de la BAD en Afrique du Sud apportera l'expertise et l'appui requis dans le domaine de la mise en œuvre à la portée de Gaborone qui est proche par avion. La priorité accordée par ce bureau aux activités du secteur privé et à l'infrastructure, et son expertise dans les domaines de la passation de marchés et de la gestion financière, augurent bien de la fréquence de la supervision des opérations qui seront financées par la Banque au Botswana. Enfin, la Banque mondiale se propose de faire de l'accroissement de l'«efficacité du secteur public» un des quatre domaines de sa SPP.

5.6.2 *Risque d'insolvabilité.* La solvabilité générale du Botswana est limitée par l'étroitesse de la base de son économie qui dépend du diamant. Cette situation a été mise en évidence et exacerbée récemment par le ralentissement économique mondial. La contraction substantielle de l'industrie du diamant a donc entraîné des déséquilibres dans le compte budgétaire et le compte extérieur, qui pourraient s'accroître encore plus en cas de plus longue récession mondiale. Cette situation présente des risques pour les activités de prêt de la Banque au Botswana. Ces risques sont cependant atténués par un certain nombre de facteurs (voir encadré 4), y compris le fait que le Botswana a maintenu sa position comme l'un des *pays africains les mieux notés*, avec une note moyenne de 1 (très faible risque). Cette bonne note est confirmée par la Fitch, la Moody's, la S&P et d'autres services de renseignement sur le risque.

Encadré 4
Engagements de la Banque au Botswana et plafond des prêts

Les engagements actuels de la Banque au Botswana sont très faibles, soit 1 % du montant total des décaissements et de l'encours. Le plafond des prêts pour le Botswana, qui est un pays à faible risque et à grand potentiel économique, est de 12 % du montant total des fonds propres. Le portefeuille actuel n'a utilisé que 1 % de l'allocation maximale revenant au Botswana, ce qui veut dire que le solde de 99 % est disponible et peut être utilisé. En retenant comme hypothèse un profil de risque moyen pondéré de 1 pour le portefeuille non souverain, le niveau tolérable de l'endettement annuel au cours de la période couverte par le DSP oscille entre 900 millions d'UC et 1 milliard d'UC. L'augmentation progressive des engagements résultant de la recommandation de ce niveau d'endettement annuel est soutenable à moyen terme pour la Banque. Une telle augmentation ne peut aucunement mettre en péril l'assise financière de la Banque et sa capacité à supporter les risques. Le volume des prêts peut être concentré en début de période pour faire face à la demande de financements plus élevée au titre de l'exercice 2009-2010.

VI. CONCLUSION ET RECOMMANDATION

6.1 Après près de quatre décennies de croissance soutenue étayée par une gestion macroéconomique prudente et un environnement politique solide, le Botswana a connu un sérieux revirement de son économie au cours de ces derniers mois. Le Gouvernement s'est montré à la hauteur de la situation, considérant la crise financière actuelle comme une opportunité pour mettre en œuvre des mesures en vue de s'attaquer à des problèmes structurels qui se posent depuis longtemps, y compris la dépendance à l'égard du secteur minier, l'inadéquation de l'infrastructure et le manque de ressources humaines. Toutefois, le Gouvernement doit avant tout veiller à maintenir sa stabilité budgétaire.

6.2 La stratégie du Groupe de la Banque est conçue de façon à appuyer les efforts du Gouvernement visant à mettre en œuvre des mesures d'atténuation à court terme et à promouvoir encore plus la diversification de l'économie pour la rendre plus robuste à moyen et long termes. Le Gouvernement se propose de réaliser ces objectifs en recourant à un dosage de programmes et de réformes, dans le contexte du NDP-10, en particulier pour accroître la compétitivité de l'économie.

6.3 Le Conseil d'administration est invité à examiner et à approuver le document de stratégie-pays 2009-2013 proposé pour le Botswana, qui est basé sur un programme de prêt annuel soutenable oscillant entre 900 millions d'UC et 1 milliard d'UC.

Cadre logique du DSP axé sur les résultats (2009-2013)

Objectifs du pays en matière de développement (SRP)	Problèmes entravant la réalisation des objectifs du pays en matière de développement (problèmes sectoriels)	RÉSULTATS DÉFINITIFS (attendus à l'expiration du DSP en 2013)	PRODUITS DÉFINITIFS (attendus à l'expiration du DSP en 2013)	RÉSULTATS À MOYEN TERME (attendus à mi-parcours du DSP en 2011)	PRODUITS À MOYEN TERME (attendus à mi-parcours du DSP en 2011)	Interventions de la BAD devant être en cours pendant la période du DSP (interventions nouvelles et en cours)
PILIER I – APPUYER LES ACTIONS VISANT L'EXPANSION DE L'INVESTISSEMENT DU SECTEUR PRIVÉ						
Créer un environnement favorable à l'accélération de la croissance du secteur privé, à la diversification de l'économie et à la réduction de la pauvreté	<p>Dépendance excessive à l'égard du secteur minier et des recettes non durables tirées de ce secteur</p> <p>Secteur privé pas aussi compétitif que les sociétés basées dans bon nombre de PRI comparateurs.</p> <p>Marché financier peu développé</p> <p>Une politique non axée sur la compétitivité entrave le libre-échange dans certains domaines de l'activité commerciale</p>	<p>Accroissement du % des exportations non minières de 17,9 % en 2008 à 30 % en 2013</p> <p>Accroissement proportionné des recettes publiques non minières</p> <p>Accroissement du % de la contribution de l'investissement intérieur au PIB de 18 % en 2008 à 22 %</p> <p>Accroissement du % de la contribution de l'IDE au PIB de 26,4 % en 2008 à 35 %</p> <p>Accroissement de la compétitivité et promotion du commerce</p>	<p>Taux de croissance annuel du secteur non minier de 6 % en termes réels</p> <p>Recettes publiques non minières: 43 % en 2009-2010; et 44 % en 2013</p> <p>Révision de la loi sur les valeurs mobilières en vue de transformer la Bourse des valeurs mobilières du Botswana (BSE)</p> <p>% variation de l'indice des sociétés cotées à la BSE</p> <p>Promulgation de la loi sur la concurrence et son application</p>	<p>Accroissement proportionné dans le secteur privé non minier</p> <p>Accroissement proportionné des recettes publiques non minières</p> <p>Accroissement du % de la contribution de l'investissement intérieur au PIB de 18 % en 2008 à 20 %</p> <p>Accroissement du % de la contribution de l'IDE au PIB de 26,4 % en 2008 à 32 %</p>	<p>Accroissement du taux de croissance du secteur non minier</p> <p>Recettes publiques non minières: 43,5 %</p> <p>Révision de la loi sur les valeurs mobilières en vue de transformer la Bourse des valeurs mobilières du Botswana (BSE)</p> <p>Promulgation de la loi sur la concurrence</p>	Programme d'appui budgétaire (date probable de présentation au Conseil: 2 ^{ème} T de 2009; BAD)
PILIER II – ÉLIMINER LES GOULOTS D'ÉTRANGLEMENT DANS L'INFRASTRUCTURE POUR PROMOUVOIR LA COMPÉTITIVITÉ ET LA CROISSANCE						
<p>Fournir une infrastructure sûre, sécurisante et efficiente (énergie, routes, chemins de fer et eau)</p> <p>Garantir la disponibilité d'une production intérieure suffisante afin de i) suppléer la rapide baisse des importations d'électricité des pays voisins ; et ii) fournir une capacité de production intérieure suffisante et fiable pour faire face à la</p>	<p>Coût inadéquat et élevé de l'infrastructure (transport, énergie et eau)</p> <p>Coupures d'eau sporadiques dues aux pénuries d'électricité en Afrique du Sud et dans le Pool énergétique d'Afrique australe (SAPP)</p>	<p>Amélioration de la qualité et de l'efficacité dans l'approvisionnement en énergie</p> <p>Remplacement, par la production d'électricité intérieure, des importations en provenance d'Afrique du</p>	<p>Accroissement de la capacité de production intérieure connectée au réseau national de 600 MW d'ici à 2012, compte tenu de l'entrée en service de Morupule B.</p> <p>Capacité du Botswana à couvrir au moins [75 %] et [100 %] de la demande</p>	Sans objet	Construction de la centrale de Morupule B et du système de transport en cours	Projet de Morupule B (date probable de présentation au Conseil: 4 ^{ème} T de 2009; BAD)

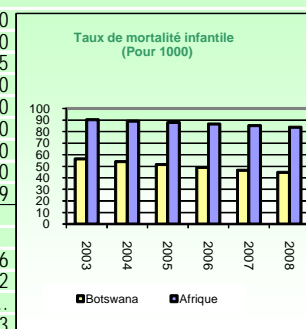
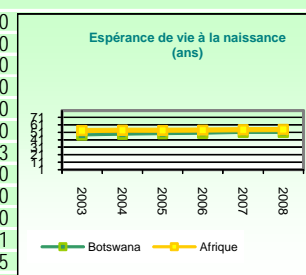
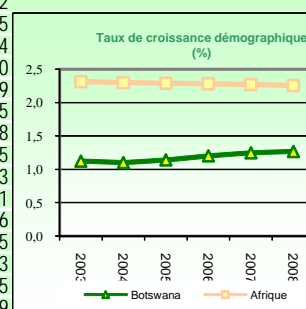
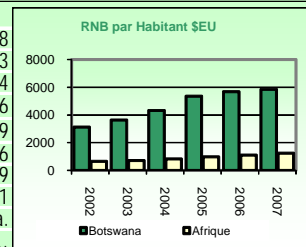
Objectifs du pays en matière de développement (SRP)	Problèmes entravant la réalisation des objectifs du pays en matière de développement (problèmes sectoriels)	RÉSULTATS DÉFINITIFS (attendus à l'expiration du DSP en 2013)	PRODUITS DÉFINITIFS (attendus à l'expiration du DSP en 2013)	RÉSULTATS À MOYEN TERME (attendus à mi-parcours du DSP en 2011)	PRODUITS À MOYEN TERME (attendus à mi-parcours du DSP en 2011)	Interventions de la BAD devant être en cours pendant la période du DSP (interventions nouvelles et en cours)
demande croissante future		Sud et du reste du SAPP, qui doivent être arrêtées d'ici à 2013 Élimination des délestages et des coupures d'électricité d'ici à 2013 Système d'approvisionnement en énergie tenant durablement compte de l'environnement	nationale à partir de la capacité de production intérieure, d'ici à 2012 et 2013, respectivement. Élimination des délestages et des coupures d'électricité d'ici à 2013			
Fournir une infrastructure routière et ferroviaire sûre, sécurisante et efficiente. Améliorer la sécurité routière	Accès routier difficile, du fait des conditions désertiques Vétusté et usure du réseau ferroviaire	Réduction des inégalités liées à l'infrastructure routière régionale et accroissement de l'accès aux possibilités économiques en matière de services sociaux Baisse du taux des accidents (décès enregistrés pour 10 000 véhicules) de 17,3 en 2007 à 14,1 en 2013 Sûreté et efficacité du réseau routier Amélioration de la sécurité routière Modernisation, élargissement, fiabilité et efficacité du réseau ferroviaire	Construction d'un réseau routier dans les zones de production agricole, réhabilitation de certaines routes Finalisation de l'étude de faisabilité du chemin de fer	Accroissement du % des routes revêtues dans les conditions acceptables Baisse du taux des accidents (décès enregistrés pour 10 000 véhicules) de 17,3 % en 2007 à 15,6 % en 2013	Construction des routes en cours Étude de faisabilité du chemin de fer en cours	Projet du pont de Kazungula (date probable de présentation au Conseil: 2010; BAD) Projet d'infrastructure de transport (date probable de présentation au Conseil: 2010; BAD) Projet routier frontalier Pandamatenga-Kazungula (date probable de présentation au Conseil: 2011; BAD)
Améliorer l'infrastructure agricole	Inadéquation de l'état des routes dans les zones agricoles Sécheresses et inondations récurrentes	Accroissement de la production et de la productivité agricoles Accroissement de la contribution de l'agriculture au PIB de 1,7 % en 2008 à	150 km de routes en latérite en milieu rural 300 km de canalisations de drainage et 300 km de diguettes de protection	Accroissement de la contribution de l'agriculture au PIB	Atteinte de 25 % des cibles pour l'infrastructure agricole	Projet d'infrastructure agricole (approuvé en septembre 2008, pour un montant de 37,27 millions d'UC) Projet d'appui à

Objectifs du pays en matière de développement (SRP)	Problèmes entravant la réalisation des objectifs du pays en matière de développement (problèmes sectoriels)	RÉSULTATS DÉFINITIFS (attendus à l'expiration du DSP en 2013)	PRODUITS DÉFINITIFS (attendus à l'expiration du DSP en 2013)	RÉSULTATS À MOYEN TERME (attendus à mi-parcours du DSP en 2011)	PRODUITS À MOYEN TERME (attendus à mi-parcours du DSP en 2011)	Interventions de la BAD devant être en cours pendant la période du DSP (interventions nouvelles et en cours)
		1,9 % en 2013				l'infrastructure agricole (date probable de présentation au Conseil: 2011; BAD)
Améliorer l'accès à l'eau potable	<p>Faible allocation et utilisation des ressources en eau de surface et en eau souterraine</p> <p>Inégalité dans l'accès entre les zones urbaines et les zones rurales</p> <p>Capacité limitée à dessaler l'eau de mer</p> <p>Taux élevé d'évaporation et de ruissellement des eaux</p>	<p>Accroissement de la demande en eau de 45 % en 2008 à 80 % en 2013</p> <p>Amélioration de la conformité de l'approvisionnement en eau avec la série de normes relatives à la qualité de l'eau, de 20 % en 2008 à 75 %</p> <p>Adoption de la loi sur la gestion des ressources en eau et de règlements, et mise en place de certaines institutions recommandées ainsi que des politiques appropriées</p>	<p>Accroissement de la disponibilité nationale de l'eau à 750 millions de m³.</p> <p>Accroissement de l'approvisionnement national en eau à 150,4 millions de m³</p> <p>Accroissement de l'approvisionnement en eau aux fins d'irrigation à 63,5 millions de m³</p> <p>Accroissement de la fourniture de l'eau potable aux villages, zones d'établissement et communautés aux fins de consommation humaine</p>	Sans objet	Projet de construction du système de transfert des eaux Nord-Sud en cours	Projet de transfert des eaux Nord-Sud (date probable de présentation au Conseil: 2011; BAD)

Botswana

INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES COMPARATIFS

	Année	Botswana	Afrique	Pays en Développement	Pays Développés
Indicateurs de Base					
Superficie ('000 Km ²)		582	30 323	80 976	54 658
Population totale (millions)	2008	1,9	985,7	5 523,4	1 226,3
Population urbaine (% of Total)	2008	59,7	39,2	44,0	74,4
Densité de la population (au Km ²)	2008	3,3	32,5	23,0	49,6
Revenu national brut (RNB) par Habitant (\$ EU)	2007	5 840	1 226	2 405	38 579
Participation de la Population Active - Total (%)	2005	46,0	42,3	45,6	54,6
Participation de la Population Active - Femmes (%)	2005	44,9	41,1	39,7	44,9
Valeur de l'Indice sexospécifique de dévelop. humain	2006	0,660	0,482	0,694	0,911
Indice de développement humain (rang sur 174 pays)	2006	126	n.a.	n.a.	n.a.
Poverty Headcount Ratio at National Line (% of Pop.)	2003	30,3	34,3	25,0	...
Indicateurs Démographiques					
Taux d'accroissement de la population totale (%)	2008	1,3	2,3	0,3	1,2
Taux d'accroissement de la population urbaine (%)	2008	2,5	3,3	2,5	0,5
Population âgée de moins de 15 ans (%)	2008	34,2	40,9	16,6	27,4
Population âgée de 65 ans et plus (%)	2008	3,5	3,4	16,7	8,0
Taux de dépendance (%)	2008	60,7	79,5	47,7	53,9
Rapport de Masculinité (hommes pour 100 femmes)	2008	99,1	99,3	94,3	101,5
Population féminine de 15 à 49 ans (%)	2008	26,8	24,2	24,3	25,8
Espérance de vie à la naissance - ensemble (ans)	2008	51,0	54,5	76,7	67,5
Espérance de vie à la naissance - femmes (ans)	2008	50,9	55,6	67,5	80,3
Taux brut de natalité (pour 1000)	2008	24,7	35,7	11,0	20,1
Taux brut de mortalité (pour 1000)	2008	14,1	13,0	10,4	8,6
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	2008	44,7	83,9	7,1	48,5
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)	2008	64,4	137,4	8,8	72,3
Indice synthétique de fécondité (par femme)	2008	2,9	4,6	1,6	2,5
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	2005	380,0	683	450	9
Femmes utilisant des méthodes contraceptives (%)	2000	44,4	29,7	61,0	75,0
Indicateurs de Santé et de Nutrition					
Nombre de médecins (pour 100000 habitants)	2007	28,0	39,6	78,0	287,0
Nombre d'infirmières (pour 100000 habitants)	2007	236,5	120,4	98,0	782,0
Naissances assistées par un personnel de santé qualifié	2006	94,0	51,2	59,0	99,0
Accès à l'eau salubre (% de la population)	2006	96,0	64,3	84,0	100,0
Accès aux services de santé (% de la population)*	2004	95,0	61,7	80,0	100,0
Accès aux services sanitaires (% de la population)	2006	47,0	37,6	53,0	100,0
Pourcent. d'adultes de 15-49 ans vivant avec le VIH/SID	2007	23,9	4,5	1,3	0,3
Incidence de la tuberculose (pour 100000)	2006	551,0	315,8	275,0	19,0
Enfants vaccinés contre la tuberculose (%)	2007	83,0	83,0	89,0	99,0
Enfants vaccinés contre la rougeole (%)	2007	79,0	83,1	81,0	93,0
Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%)	2004	5,9	25,2	27,0	0,1
Apport journalier en calorie par habitant	2004	2 084	2 436	2 675	3 285
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	2005	4,3	2,4	1,8	6,3
Indicateurs d'Education					
Taux brut de scolarisation au (%)					
Primaire - Total	2007	112,2	99,6	106,0	101,0
Primaire - Filles	2007	112,0	92,1	103,0	101,0
Secondaire - Total	2005	76,5	43,5	60,0	101,5
Secondaire - Filles	2005	77,0	40,8	58,0	101,0
Personnel enseignant féminin au primaire (% du total)	2007	77,6	47,5	51,0	82,0
Analphabétisme des adultes - Total (%)	2007	17,1	38,0	21,0	1,0
Analphabétisme des adultes - Hommes (%)	2007	17,2	29,0	15,0	1,0
Analphabétisme des adultes - Femmes (%)	2007	17,1	47,0	27,0	1,0
Dépenses d'éducation en % du PIB	2005	8,2	4,5	3,9	5,9
Indicateurs d'Environnement					
Terres arables en % de la superficie totale	2005-08	0,6	6,0	9,9	11,6
Taux annuel de déforestation (%)	2000-08	0,9	0,7	0,4	-0,2
Taux annuel de reboisement (%)	2000-08	...	10,9
Emissions du CO2 par habitant (tonnes métriques)	2005-08	2,3	1,0	1,9	12,3



Source : Base des données du Département de la Statistique de la BAD;

dernière mise à jour : mars 2009

Banque Mondiale WDI; ONUSIDA; UNSD; OMS, UNICEF, WRI, PNUD, Rapports nationaux

Notes: n.a. Non Applicable; ... : Données non disponible.

**Progrès réalisés par le Botswana vers l'atteinte des objectifs
du Millénaire pour le développement**

Objectifs	Cibles	La cible sera-t-elle atteinte d'ici à 2015?	Environnement propice à la réalisation de l'OMD
1. Éradiquer l'extrême pauvreté et la faim	1. S'assurer que personne ne vit en deçà du seuil de pauvreté d'ici à 2016 2. Réduire de moitié la proportion de la population qui souffre de la faim et de la malnutrition d'ici à 2016	Peu probable Probable	Favorable Solide
2. Assurer l'éducation primaire pour tous	3. Parvenir à l'accès universel à dix années d'éducation de base d'ici à 2016 4. Améliorer la pertinence et la qualité de l'éducation de base d'ici à 2016	Atteinte Probable	Solide Solide
3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	5. Réduire les disparités entre les deux sexes à tous les niveaux de l'enseignement d'ici à 2015 6. Réduire les disparités entre les deux sexes dans l'accès aux ressources productives et dans le contrôle de ces ressources d'ici à 2015 7. Réduire de moitié la violence et la discrimination à l'encontre des femmes, ainsi que l'incidence du viol d'ici à 2011 8. Accroître la participation des femmes au leadership, à la gouvernance et à la prise de décisions d'au moins 60 % d'ici à 2016	Atteinte Probable Peut-être Probable	Solide Solide Solide Solide
4. Mortalité infantile	9. Réduire le taux de mortalité infantile (TMI) de 48 pour 1 000 naissances vivantes en 1991 à 27 pour 1 000 en 2011 10. Réduire de deux tiers, d'ici à 2011, le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans, par rapport à son niveau de 63 pour 1 000 naissances vivantes en 1991 11. Réduire le taux de malnutrition protéino-énergétique chez les enfants pour le ramener de 18 % en 1990 à 8 % d'ici à 2011 12. Augmenter la proportion d'enfants d'un an ayant reçu tous leurs vaccins pour qu'elle passe de 67 % en 1990 à au moins 80 % d'ici à 2009	Peut-être Peut-être Peut-être Probable	Solide Solide Solide Solide
5. Santé maternelle	13. Réduire le taux de mortalité maternelle pour le ramener de 326 pour 100 000 naissances vivantes en 1991 à 150 pour 100 000 d'ici à 2011	Peut-être	Solide
6. Combattre le VIH/sida et d'autres maladies	14. D'ici à 2016, avoir enrayé et inversé la tendance de l'incidence de l'infection à VIH, en particulier chez les jeunes 15. Réduire de 50 % le nombre d'enfants nés d'une mère infectée par le VIH, qui sont séropositifs avant leur dix-huitième mois d'ici à 2006 et de 100 % d'ici à 2009 16. Réduire la morbidité et la mortalité dues à la tuberculose 17. Réduire l'incidence des cas confirmés de paludisme à moins de 20 pour 1 000 personnes	Probable Peut-être Probable Peut-être	Solide Solide Solide Solide
7. Environnement	18. Réduire de moitié le pourcentage de la population qui n'a pas d'accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable d'ici à 2016 19. Réduire le déphasage entre la croissance démographique, l'utilisation des terres et la déperdition des ressources environnementales et naturelles 20. Promouvoir l'éducation et la sensibilisation requises sur l'environnement pour réduire la contamination et réaliser un développement durable	Probable Peut-être Peut-être	Solide Favorable Favorable
8. Partenariat mondial	21. Poursuivre la mise en place d'un environnement favorable à la rentabilité du commerce et de l'investissement direct étranger 22. En coopération avec le secteur privé, garantir les avantages des nouvelles technologies	Probable Probable	Solide Solide

Source: NDP-10 et rapport de situation du PNUD sur la réalisation des OMD, 2004.

Progrès réalisés vers l'atteinte des OMD

S'agissant des progrès réalisés vers l'atteinte des OMD qui coïncident dans une grande mesure avec les objectifs de la Vision 2016, le Botswana a déjà atteint les cibles de l'OMD 2 (Assurer l'éducation primaire pour tous) et de l'OMD 3 (Réduire les disparités entre les sexes à tous les niveaux de l'enseignement). Selon le rapport de 2004 sur l'état des réalisations des OMD :

- La pauvreté a baissé, tombant d'un niveau estimatif de 47 % en 1992 à environ 30 % en 2002. Toutefois, le Botswana est encore confronté à des disparités significatives sur le plan des revenus (voir paragraphe 2.3.1);
- Le Botswana a atteint l'objectif de l'éducation primaire pour tous. Entre 1995 et 2000, le taux de scolarisation net des enfants âgés de 7 à 14 ans était systématiquement estimé à plus de 95 %, atteignant même le niveau record de 100 % en 1999 et 2000. Le Botswana a également réussi à éliminer les disparités entre les sexes dans la plupart des établissements d'enseignement formels, le nombre de filles inscrites dans le primaire et le secondaire étant pratiquement égal à celui des garçons;
- Le taux de mortalité infantile a été ramené de 52 pour 1 000 naissances vivantes en 1991 à 45 pour 1 000 en 2008. De même, le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans a été ramené de 94 pour 1 000 en 1992 à 67 pour 1 000 en 2007. Le taux de mortalité maternelle était de 380 pour 100 000 naissances vivantes en 2005, contre 326 pour 100 000 en 1991, la régression étant imputable au VIH/sida;
- Il y a eu des améliorations en ce qui concerne la prévalence du VIH, celle-ci tombant d'un niveau record de plus de 30 % en 1995 à 17,5 % en 2006 dans la tranche d'âge de 15 à 19 ans. Une baisse de la prévalence du VIH a également été observée récemment chez les personnes âgées de 20 à 24 ans, cette prévalence tombant de 30,6 % en 2003 à 29,4 % en 2006; et
- Le Botswana a fait des progrès notables en ce qui concerne la durabilité de l'environnement, une proportion de 96 % de la population ayant accès à l'eau potable en 2006, contre 77 % en 1996.

Source: NDP-10 et Rapport du PNUD sur l'état de réalisation des OMD, 2004.

Conditions et réformes liées au programme d'appui budgétaire

Tableau 1 Synthèse de l'évaluation des conditions préalables à remplir pour l'appui budgétaire		
Conditions préalables	Priorité	Observations sur la situation actuelle
Conditions préalables générales	Stabilité politique	<ul style="list-style-type: none"> L'environnement politique général est stable, et il y a une architecture de gouvernance judicieuse. Le Botswana a également eu une bonne performance par le passé en termes d'élections pacifiques, libres et transparentes.
	Stabilité économique et engagement du GoB	<ul style="list-style-type: none"> Le Botswana jouit d'une stabilité économique durable depuis plus d'une décennie. Toutefois, le pays fait face à la menace d'une instabilité économique à moyen terme, du fait de la crise économique mondiale actuelle. Le GoB fait preuve d'engagement en faveur des réformes et entreprend des réformes en comptant sur ses ressources propres, sans programme appuyé par les bailleurs de fonds.
Conditions préalables techniques	Existence d'un DSRP ou d'un NDP bien conçu et de mécanismes efficaces de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> Le NDP-10 (2009-2016) est axé et a été préparé sur la base d'une large approche participative associant les différentes parties prenantes au niveau national. Le GoB a conçu des centres névralgiques innovants, en tant que mécanismes de mise en œuvre du plan.
	Cadre macroéconomique et financier viable à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> Le NDP est basé sur le cadre pour les orientations et les politiques macroéconomiques et constitue la carte des dépenses approuvées par le comité économique du Conseil des ministres. Le Botswana a mis en œuvre un certain nombre d'importantes réformes ces dernières années, telles que le système gouvernemental de comptabilité et de budgétisation (GABS). La conclusion du rapport PEFA de 2009 est que de bonnes notes ont été attribuées au Botswana au titre de la réalisation des principaux objectifs d'une GFP judicieuse.
	Solide partenariat entre les PMR et les bailleurs de fonds	<ul style="list-style-type: none"> En tant que PRI, le partenariat noué avec les bailleurs de fonds au titre de l'aide a été limité. Cependant, le GoB a créé en 2007 un forum de coordination de l'aide, améliorant ainsi le partenariat.
	Solide partenariat entre bailleurs de fonds	<ul style="list-style-type: none"> Le Forum de coordination de l'aide, récemment créé, a également permis de renforcer le partenariat entre les bailleurs de fonds.
	Contrôle financier satisfaisant du système de gestion des finances publiques (utilisation des systèmes nationaux)	<ul style="list-style-type: none"> Tel qu'indiqué dans le rapport de l'évaluation PEFA de 2009, le système de contrôle financier de la gestion des finances publiques est satisfaisant, comme en témoignent les notes élevées attribuées au Botswana au titre de plusieurs indicateurs, tandis que les notes attribuées aux bailleurs de fonds dans le cadre de l'utilisation des systèmes nationaux sont faibles.

Tableau 2 Réformes en cours visant à améliorer le climat de l'investissement et à encourager les activités du secteur privé	
i)	Soumission au Conseil des ministres, en avril 2009, du cadre pour les partenariats public-privé (PPP)
ii)	Approbation par le Conseil des ministres, en avril 2009, du projet de loi sur la concurrence
iii)	Promulgation par le parlement, en 2008, de la loi sur le renseignement financier
iv)	Approbation par le Conseil des ministres, à la fin de 2009, de la stratégie de privatisation de la National Development Bank
v)	Soumission au Conseil des ministres, à la fin de 2009, du document sur la politique du commerce
vi)	Soumission au parlement, à la fin de 2009, de la loi révisée sur les valeurs mobilières

Principaux indicateurs économiques et financiers, 2003-2010

Indicateur	2003	2004	2005	2006 Est.	2007 Proj.	2008 Proj.	2009 Proj.	2010 Proj.
(Pourcentage de variation annuelle, sauf indication contraire)								
Revenu national et prix								
PIB réel	3,1	9,2	-0,8	5,8	4,3	6	3,8	5,5
Secteur minier	0,3	18,1	-4,4	5,7	-4,3	1,9	-2,7	2,0
Secteur non minier	5,0	3,3	1,8	5,8	10,4	8,6	7,6	7,3
PNB (en milliards de pula)	42,6	49,6	57,1	66,5	74,3			
Secteur minier	15,1	19,2	22,2	26,92	28,7	29,0	28,7	28,5
Secteur non minier	27,5	30,4	35,0	39,6	45,6	53,8	61,3	71,1
Prix à la consommation (moyenne)	9,2	7,0	8,6	11,6	7,0	13	7	5
Secteur des exportations								
Exportations de biens et services, FAB (USD)	29,3	20,9	20,5	-0,3	12,6	0,4	4,5	-0,7
<i>dont: diamants</i>	20,0	18,0	19,7	1	-1,9	-0,4	7,8	-3,8
Importations, FAB (USD)	28,9	31,2	1,3	-11,7	16,5	27,6	4,6	6,1
Taux de change (pula pour 1 USD, moyenne)	4,9	4,7	5,1	5,8				
Recettes publiques centrales								
Total, recettes et dons	13,1	10,9	24,0	22,5	8,9	8,2	6,7	6,8
Total, dépenses et montant net des prêts	3,6	6,8	1,4	11,7	21,7	12,9	10,7	11,1
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs (nets) 4/	-19,7	1,3	42,1	36,0	30,0	18,5	16,4	10,6
Avoirs intérieurs nets	-53,8	-22,3	140,2	81,5	36,5	24,9	21,6	11,2
Crédit au secteur privé	11,9	24,1	8,8	20,7	22,0	11,5	10,0	9,7
Monnaie et quasi-monnaie (M2)	17,6	13,9	10,6	67,4	23,6	11,5	10,0	9,7
Taux prêteur privilégié	15,8	15,8	16,0	16,5				
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)								
Investissement et épargne								
Investissement brut	41,8	35,8	26,2	27,4	31,6	35,3	35,8	36,8
Public	9,8	7,8	6,7	6,8	8,6	9,0	9,4	9,7
Privé	32,0	28,0	19,5	20,5	23,0	26,3	26,4	27,2
Épargne nationale brute	51,3	48,0	44,0	46,7	45,7	44,6	43,4	43,0
Publique	8,2	10,4	15,6	17,2	16,1	14,9	13,9	12,8
Privée	43,1	37,6	28,4	29,4	29,7	29,7	29,5	30,2
Solde épargne-investissement	9,5	12,2	17,8	19,3	14,2	9,2	7,6	6,2
Budget gouvernemental								
Total, recettes et dons	38,8	37,5	40,3	42,5	41,1	39,9	38,9	37,7
Total, dépenses et montant net des prêts	39,0	36,3	31,9	30,7	33,1	33,5	33,9	34,2
Solde général (déficit -i)	-0,2	1,2	8,4	11,8	8,0	-4,8	-13,5	-9,5
Secteur extérieur								
Solde du compte courant	5,6	2,9	14,4	19,3	20,4	3,4	0,9	3,6
Balance des paiements	1,9	-0,6	13,2	16,6	17,2	12,1	11,2	7,5
Dette extérieure publique	5,4	4,3	4,1	3,5	2,7	2,7	3,1	3,0
Dette extérieure publique (% exportations totales)	12,1	9,5	8,1	6,9	5,1	4,6	9,1	10,3
(en millions d'USD, sauf indication contraire)								
Variation des réserves (augmentation -)	-162	58	-1 390	-1 764	-1 953	-1 507	-1 484	-1 071
Réserves officielles brutes (à la clôture)	5 339	5 653	6 278	7 954	9 907	11 414	12 898	13 968
(en mois d'importations de biens et services)	17,5	18,3	23,0	25,0	24,4	26,9	28,6	29,4

Source: Autorités du Botswana; et estimations et projections établies par les services du FMI (consultations de 2007 au titre de l'article IV).

Opérations du Groupe de la Banque en cours au 31 mars 2009

Titre du projet	Guichet	Date	Date	Date entrée en	Date	Montant	Montant	Montant	Engagement	Taux
		approbation	signature	vigueur	achèvement	approuvé	annulé	décaissé	net	décaissement (%)
Agriculture										
Pandamatenga	Prêt BAD	7 sept. 2008	Non encore signé	Pas encore entré en vigueur		37 270 000,00	0,00	0,00	37 270 000,00	0,00
Renforcement des capacités du MOA	PRI	27 fév. 2007	17 mai 2007	17 mai 2007	31 déc. 2009	293 300,00	0,00	208 306,64	293 300,00	71,02
Amélioration du système de gestion de l'eau de Pandamatenga	FAE	18 juin 2007	12 juil. 2007	12 juil. 2007	31 déc. 2009	1 052 186,28	0,00	783064,21	1 052 186,28	74,42
Revue du secteur agricole	PRI	16 fév. 2007	14 mai 2007	17 mai 2007	30 avril 2009	476 795,00	0,00	92 352,04	476 795,00	19,37
Total partiel, Agriculture						39 092 281,28	0,00	1 083 722,89	39 092 281,28	2,77
Multisecteur										
Appui institutionnel aux autorités locales	PRI	31 janv. 2008	11 sept. 2008	Pas encore entré en vigueur	31 déc. 2009	283 594,67	0,00	0,00	283 594,67	0,00
Vision 2016	PRI	1 nov. 2008	1 juin 2008	Pas encore entré en vigueur	1 déc. 2010	245 653,32	0,00	0,00	245 653,32	0,00
Code de gouvernance d'entreprise	PRI	1 mars 2007	1 mars 2007	2 juil. 2007	31 déc. 2008	151565,00	0,00	0,00	151 565,00	0,00
Total partiel, Multisecteur						680 812,99	0,00	0,00	680 812,99	0,00
Transport										
Pont de Kanzangula (multinational)	PRI	5 fév. 2007	4 déc. 2007	4 déc. 2007	31 déc. 2009	600 000,00	0,00	519 579,49	600 000,00	86,60
Pont de Kanzangula (multinational)	IPPF	1 déc. 2006	17 mai 2007	17 mai 2007	31 déc. 2010	1 450 000,00	0,00	402 321,74	1 450 000,00	27,75
Total partiel, Transport						2 050 000,00	0,00	921 901,23	2 050 000,00	44,97
Total général						41 823 094,27	0,00	2 005 624,12	41 823 094,27	4,80
Total, PRI						2 050 907,99				
Total, BAD						37 270 000,00				
Total FAE						1 052 186,28				
Total, IPPF						1 450 000,00				

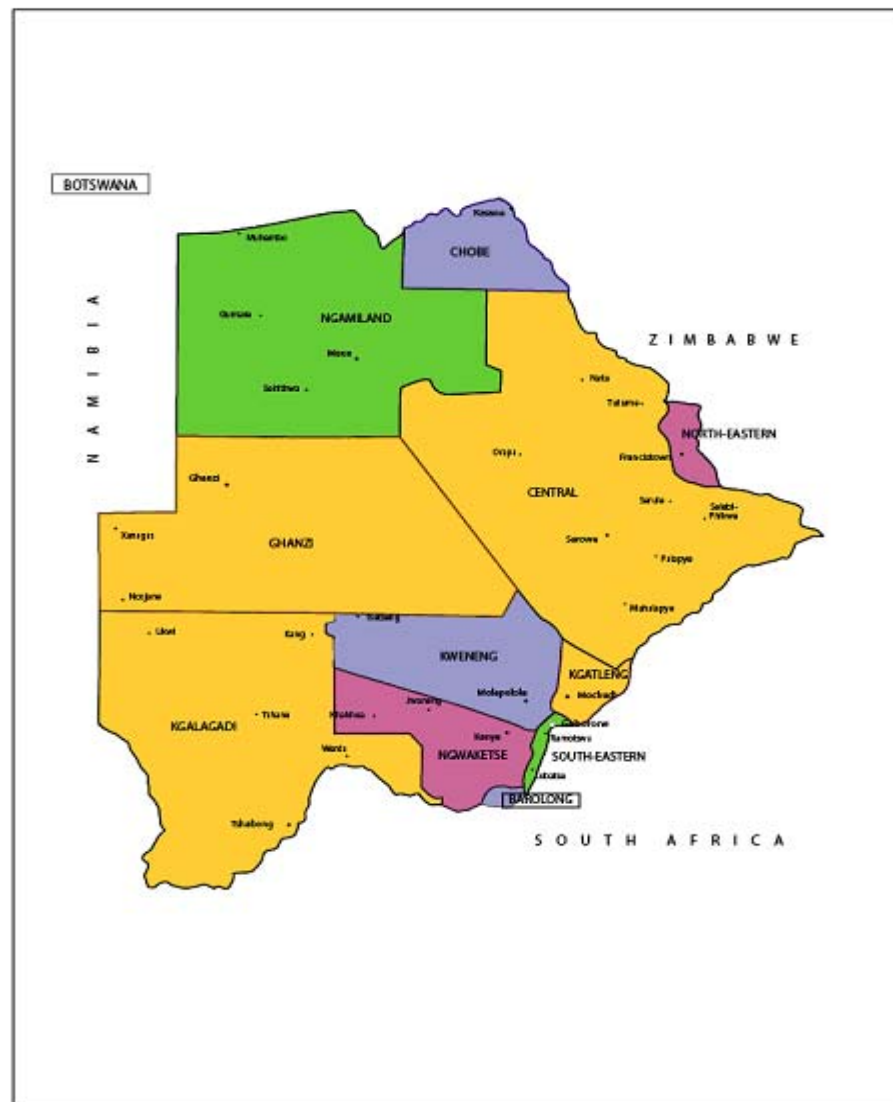
Secteur minier

À l'heure actuelle, le secteur minier représente au moins 80 % de toutes les recettes en devises et 30 % du PIB (2007-2008). Le processus de croissance a donc eu pour moteur le secteur minier qui est à forte intensité de capital. En dépit de sa contribution au PIB et aux recettes tirées des exportations, le secteur minier au Botswana n'a pas de liens solides avec les autres secteurs. Toute la production est exportée, et bon nombre des principaux intrants importés. Le secteur est pratiquement une enclave qui a occulté les avantages socioéconomiques découlant habituellement de l'accélération de la croissance. En conséquence, la contribution directe du secteur minier à l'emploi formel n'a jamais été très grande, atteignant au maximum 7 % en raison de la nature à forte intensité de capital de ce secteur. Compte tenu de sa trop grande dépendance à l'égard du secteur minier, l'économie du Botswana demeure vulnérable aux vicissitudes du secteur minier, et notamment de l'industrie du diamant. C'est cette dépendance à l'égard d'un secteur unique qui souligne la nécessité de la diversification.

Les activités en aval sont très peu développées, et le principal obstacle est la rude concurrence des centres bien établis et efficaces de taille du diamant à travers le monde. Il n'y a guère d'activités de transformation du diamant extrait localement dans le pays. Toutefois, la Debswana Mining Company a cherché à compenser le manque de liens avec le reste de l'économie en participant activement aux projets communautaires, à l'agriculture commerciale à grande échelle, au développement des ressources humaines et à la fourniture de financements aux entrepreneurs locaux.

Un certain nombre de développements sont survenus récemment dans l'industrie minière. Le Gouvernement du Botswana a fait pression sur la Debswana pour que celle-ci lance les activités de taille du diamant dans le pays. En 2005, en plus des quatre sociétés entreprenant la taille du diamant, le Gouvernement a délivré des permis à 11 autres sociétés pour le polissage du diamant au Botswana. Selon les estimations, ces nouvelles activités conduiront à la création d'environ 3 000 emplois au cours des cinq prochaines années. Le plus grand défi est la concurrence émanant de l'Inde. Au Botswana, le coût du polissage d'un carat de diamant est de 30 USD, contre 12 USD en Inde. L'avantage de l'Inde est que ce pays a déjà amorti ses investissements, qu'il dispose des compétences requises et qu'il est donc très avancé. Le Botswana ne dispose pas de grandes unités industrielles pouvant absorber une forte production d'électricité et ne peut donc pas jouir des économies d'échelle. Il est cependant envisagé de construire une grande centrale à charbon pour promouvoir la consommation locale et l'exportation de charbon, et pour diversifier ainsi le secteur minier. Le méthane des gisements de charbon est aussi disponible et peut être utilisé aussi bien pour la production d'électricité que pour le chauffage.

Carte du Botswana



La présente carte est fournie exclusivement à l'usage des lecteurs du présent rapport dont elle constitue une annexe. Les appellations utilisées et les frontières qui y figurent n'impliquent, de la part du Groupe de la Banque, aucune prise de position quant au statut juridique d'un territoire, ni quant à l'approbation ou à l'acceptation de ces frontières.